

REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE,
DES BASSINS DE RETENTION ET DES LACS ARTIFICIELS

**PROJET DE VALORISATION DES ESPECES POUR UNE
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES SAUVAGES AU
SENEGAL**

UDRSS/VALEURS

**Estimation de la Valeur Economique des Produits de la
Pharmacopée au Sénégal**

Rapport technique

Février, 2008

SOMMAIRE

Résumé.....	3
1.1 Contexte	4
1.2 Problématique.....	4
1.3 Situation de l'étude	5
1.3.1 La zone éco-géographique.....	5
1.3.2 Le degré d'alerte	5
1.3.3 L'environnement social.....	5
1.4 Justification	6
1.5 Objectif.....	8
1.6 Organisation du rapport	9
II. Méthodologie.....	9
2.1 Description de l'approche globale	9
2.2 Echantillonnage	9
2.3 Répartition des tradipraticiens et herboristes à enquêter au niveau national	9
2.4 Guide d'entretien	10
2.5 Sélection et Description des Sites de l'étude	11
2.6 Sources et types de données collectées.....	12
2.7 Intérêt et limitation de l'étude	12
2.7.1 Intérêt de l'étude	12
2.7.2 Limites de l'étude	13
III. Caractérisations socio-économiques des tradipraticiens et des herboristes.....	14
3.1 Caractérisation des tradipraticiens.....	14
3.1.1 Caractérisation socio-démographique.....	14
3.1.2 Prix Moyens des espèces vendues par bottes	16
3.1.3 Pathologies	16
3.1.4 Quantités et valeur financière des espèces fournies par les tradipraticiens aux patients	17
3.1.5 Quantités des plantes récoltées et productions valorisées.....	17
3.1.6 Revenus des tradipraticiens.....	18
3.2 Caractérisation des herboristes	20
3.2.1 Caractérisation socio-démographique.....	20
3.2.2 Production en volume et valeur des espèces récoltées.....	22
3.2.3 Revenus des herboristes	24
IV. Relations entre les herboristes et les tradipraticiens.....	25
V. Implication de Politiques et conclusion	25
VI. Conclusion et Recommandations	26
BIBLIOGRAPHIE	28
ANNEXES	30
Annexe 1 : Echantillonnage	30
Annexe 2 : Guide d'entretien de l'herboriste.....	32
Annexe 3 : Guide d'entretien du tradipraticien.....	36
Annexe 4 : Espèces végétales utilisées dans la médecine traditionnelle	38

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Taille de l'échantillon des herboristes et des tradipraticiens.....	10
Tableau 2 : Degré de répartition des espèces.....	12
Tableau 3 : Sexe des tradipraticiens par région	14
Tableau 4 : Age moyen des tradipraticiens par région.....	15
Tableau 5 : Nombre moyen d'années des tradipraticiens dans l'activité par région.....	15
Tableau 6 : Prix moyen des plantes par bottes et par région	16
Tableau 7 : Quantités et valeurs des espèces fournies par les tradipraticiens.....	17
Tableau 8 :Quantités des espèces récoltées et productions valorisées par région	18
Tableau 9: Revenus annuels des tradipraticiens (FCFA) par région.....	19
Tableau 10 : Répartition des herboristes par sexe et par région	20
Tableau 11 : Age moyen des herboristes par région	21
Tableau 12: Nombre moyen d'années des herboristes dans l'activité par région.....	21
Tableau 13 :Ethnie des herboristes par région.....	22
Tableau 14 :Période de récolte dans l'année.....	22
Tableau 15 : Quantités récoltés par les herboristes et par région.....	23
Tableau 16 : Fournisseurs des plantes médicinales.....	23
Tableau 17 : Parties des plantes médicinales les plus vendues.....	24
Tableau 18 : Revenu annuel des herboristes par région	24

Résumé

Le vocable «plantes médicinales» fait référence aux espèces végétales utilisées en pharmacopée et comprend : les racines, les écorces, les fleurs, les fibres, les feuilles, les fruits, les huiles essentielles les graines, les gommes, etc. Ces parties de plantes sont exploitées annuellement par des herboristes et tradipraticiens utilisant les services d'intermédiaires qui sont soit des coxeurs, des transporteurs, des sourghas ou des chauffeurs.

Annuellement d'importantes quantités de ces produits sont exploitées des massifs forestiers dans les zones à fort potentiel floristique que sont les régions de Ziguinchor, de Tambacounda et de Kolda.

Au Sénégal, la plupart des gens ont recours à la médecine traditionnelle et aux connaissances endogènes des personnes ressources pour résoudre leurs problèmes de santé. Cette tendance à recourir aux plantes médicinales est due d'une part au fait que la population est en majeure partie agricole et rurale atteignant un seuil de pauvreté et d'analphabétisme élevés ; d'autre part, peu de gens accèdent aux services sanitaires à cause de leur prix exorbitant.

Cette activité est génératrice de main d'œuvre avec les récolteurs, les grossistes et les détaillants. Avec la crise économique et la cherté des médicaments qui en résulte, ce secteur se taille une part de plus en plus importante dans l'économie populaire ou informelle. C'est la raison pour laquelle, cette étude sur l'estimation du volume des plantes médicinales récoltées et la valeur commerciale de ces produits issus de la pharmacopée, a été commanditée par le projet Valeurs afin de déterminer la part des plantes médicinales dans le produit intérieur brut.

I. Contexte et Problématique globale

1.1 Contexte

Le projet « utilisation durable des ressources sauvages / valorisation des espèces pour une utilisation durable des ressources sauvages » plus connu sous le nom de projet UDRSS / VALEURS, a été initié en 1998 par l'IUCN. L'objectif global de ce projet est de promouvoir une utilisation durable des ressources sauvages à travers une juste appréciation de leur contribution à l'économie nationale.

Bien que les ressources sauvages contribuent de façon significative à la subsistance en milieu rural et à l'économie nationale, l'ampleur des revenus dérivés de l'exploitation de ces ressources et en particulier des produits forestiers non ligneux (PFNL) n'est pas bien connue, en l'absence d'un système performant de collecte et de traitement de données.

Depuis 1998, le Projet « VALEURS » a permis de collecter et d'analyser des informations pertinentes pour une meilleure connaissance de l'exploitation des ressources sauvages au Sénégal : récolte, distribution, consommation, rôle dans les stratégies de subsistance des populations, facteurs de durabilité de même que risques et contraintes liés à leur utilisation.

Les résultats des études menées dans le domaine des PFNL ainsi que des produits qui en sont dérivés ont permis d'arriver à une évaluation préliminaire de la valeur ajoutée des ressources sauvages.

Mais de façon générale, le dispositif institutionnel de collecte des données sur les ressources sauvages ne permet pas de bien estimer leur contribution au Produit Intérieur Brut.

1.2 Problématique

Les politiques nationales de santé (insuffisance/éloignement de structures sanitaires, cas de Kolda, Tambacounda, banlieue de Dakar et cherté des médicaments) et la répercussion de la dévaluation du franc CFA semblent avoir provoqué un retour à la pharmacopée traditionnelle. Les populations les plus démunies font de plus en plus recours à cette thérapie pour s'assurer un accès plus sécurisant aux médicaments. Le prix des plantes, feuilles, racines et écorces tel que révélé par le marché est loin de refléter la valeur économique de ces produits de cueillette. En effet, cette valeur se confond plus à une utilité thérapeutique ou mystique qu'à une valeur commerciale. En outre, les écarts de prix entre « produits de synthèse » et produits naturels bruts ou transformés ont relancé l'intérêt pharmacologique de substituer les derniers aux premiers, quand cela s'avère possible, rentable et efficace.

C'est le cas de certains «produits sauvages» qui constituent l'objet de cette présente étude. En effet, lorsque l'efficacité de ces produits est avérée et leur toxicité faible, on est incontestablement en face d'une aubaine sociale et d'un élément dont il faut tenir compte dans l'aménagement des zones domaniales et de terroir.

Cette étude permet de procéder au recensement des produits prisés pour leur valeur mystique, d'en déterminer les flux, la valeur commerciale et l'intensité de l'exploitation par zone éco-géographique. On arrivera ainsi au concept de valeur pharmacologique et mystique qui seront des valeurs d'usage.

1.3 Situation de l'étude

Le déroulement ou la localisation de l'activité de collecte des données s'est fait en fonction d'un certain nombre de critères qui ont été définis comme suit :

1.3.1 La zone éco-géographique

La collecte, le transport et la commercialisation des produits de la pharmacopée se font plus intensément dans certaines zones éco-géographiques que dans d'autres (du sud vers le nord).

1.3.2 Le degré d'alerte

Au niveau des différentes zones éco géographiques, des menaces pèsent sur les plantes médicinales (feux de brousse, avancée du front agricole, déboisement, etc), combinées à une baisse progressive de la diversité biologique dans des zones où la pluviométrie oscille entre 300 et 1000 mm.

1.3.3 L'environnement social

Les zones où il y a moins de réticences à répondre au questionnaire ont été privilégiées.

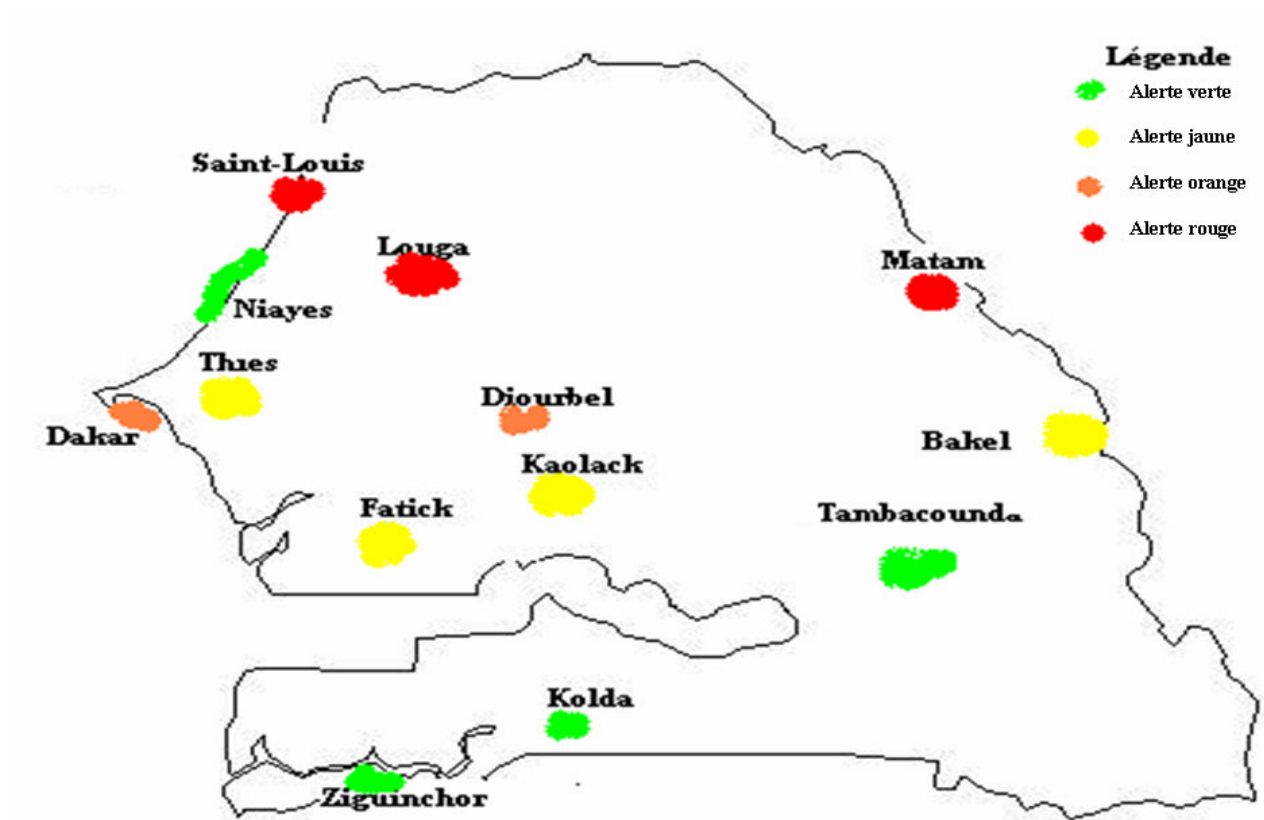
L'étude s'est basée sur une démarche participative qui met en confiance les interlocuteurs dans la recherche de l'information. Il s'agit de comprendre les besoins et préoccupations des acteurs de la filière afin de trouver les solutions idoines (en relation avec les autorités compétentes) pour le respect de la conservation biologique des plantes médicinales.

1.4 Justification

Le Sénégal possède une biodiversité considérable avec 2500 espèces connues dont 600 espèces de plantes médicinales utilisées dans la médecine traditionnelle par rapport aux 20 000 espèces recensées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La récolte des plantes médicinales est pratiquée dans les 11 régions du pays. Selon les statistiques de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), le volume est passé de 1700 tonnes à 2300 tonnes entre 1980 et 2000 ; ceci s'explique par l'effet de la pression démographique et de l'intérêt grandissant pour la pharmacopée (1 tradipraticien pour 20 000 habitants) mais aussi par les nombreuses sollicitations onéreuses ou gratuites enregistrées à la Direction des Eaux Forêts Chasses et de la Conservation des Sols.

Le commerce des plantes médicinales génère annuellement plus de 3 milliards F CFA selon le Programme de Développement Intégré de la Santé et de l'action sociale (juin 1997). Aujourd'hui, plusieurs plantes médicinales à haute valeur pharmacologique ont complètement disparu de certaines régions du pays, notamment à Diourbel, Saint-Louis, Fatick et Matam. C'est le cas de *Fagara xantoxylodes* (gniothe), *Gardenia ternifolia* (diboutane), *Tinospora bakiss* (bakis), *Stereospermum kunthianum* (fex), *Securidaca longepedunculata* (fouf), *Heeria insignis* (waswasor).

Un système d'alerte pour indiquer la fréquence et la disponibilité des plantes médicinales a été défini dans quatre secteurs éco géographiques et se caractérise comme suit (cf. carte):



- Alerte verte : les régions constituant le triangle de la biodiversité Kolda Ziguinchor, Sud de Tambacounda et la zone des Niayes (présence forte) ;
- Alerte jaune : Kaolack, Thiès, Fatick et Tambacounda (Bakel) (moyennement forte) ;
- Alerte orange : Dakar et Diourbel (présence de plantes médicinales faible) ;
- Alerte rouge : Matam, Saint Louis, Louga, et le nord de Tambacounda (quasi inexistante).

La biodiversité, en général, et la richesse floristique que constituent les plantes médicinales, en particulier, subissent de fortes agressions dont les causes sont:

- La cueillette à outrance par les collecteurs et les marchands ambulants et/ou fixes pour assouvir leurs ambitions financières ;
- L'avancée du front agricole et les défrichements sans discernement dans le choix des récoltes des plantes médicinales ;
- Les feux de brousse récurrents ;
- Les pratiques culturelles inadaptées et désuètes ;
- La mauvaise application des dispositions réglementaires contenues dans le code forestier ;

- L'absence de cadres réglementaire, juridique et partenarial entre les différentes structures intervenant dans la filière des plantes médicinales ;
- Le manque de renforcement des capacités des principaux acteurs de la filière que sont les herboristes et les tradipraticiens aux mécanismes de fonctionnement des écosystèmes et en techniques de coupe et de conservation des plantes médicinales ;.
- Le manque d'information et de conscientisation des populations vivant au niveau des terroirs villageois quant à la dégradation des ressources et leurs causes, etc.
- Le manque de données fiables sur la répartition des plantes médicinales et les quantités exploitées et commercialisées ;
- Le manque d'un inventaire exhaustif des zones de cueillette ;
- L'absence d'observatoire pour veiller sur l'exploitation, le contrôle, le suivi des flux interne et externe des plantes médicinales ;
- L'inadéquation entre les méthodes de coupe, et de conservation des plantes médicinales.

En outre, dans les comptes nationaux, un code est prévu pour la pharmacopée. Mais dans le système de suivi des directions techniques, telle rubrique n'existe pas. Dans le suivi de la DAPF/DEFCCS, les feuilles, écorces, racines, fibres, gommages, etc. sont mentionnées sans référence au vocable «pharmacopée».

La place de la pharmacopée dans les ménages sénégalais et les flux commerciaux qu'elle entretient justifient largement qu'on en fasse un suivi particulier afin d'en mesurer les retombées économiques. Aussi cette étude devrait elle nous permettre de savoir quel est le volume réel des produits de la pharmacopée exploités au Sénégal et par quels circuits sont-ils commercialisés et pour quelle valeur monétaire ?

1.5 Objectif

L'objectif global est de déterminer le volume des plantes médicinales récoltées et la valeur commerciale des produits issus de la pharmacopée par une analyse des méthodes et moyens utilisés par les tradipraticiens et les herboristes.

Les objectifs spécifiques sont :

- de procéder par des enquêtes minutieuses auprès des acteurs tradipraticiens et herboristes selon l'échantillon choisi afin de recenser les plantes médicinales vendues et/ou exposées.

- d'analyser les méthodes et moyens utilisés par les tradipraticiens et les herboristes pour se ravitailler et les revenus générés par cette exploitation.

1.6 Organisation du rapport

Pour répondre à la problématique qui vient d'être explicitée, la suite de ce rapport est organisée en 6 parties : l'introduction, la méthodologie, les caractérisations socio-économiques des tradipraticiens et des herboristes, les relations entre les tradipraticiens et les herboristes, les implications de politiques, les conclusions et les recommandations de l'étude.

II. Méthodologie

2.1 Description de l'approche globale

Dans cette étude sur la filière des plantes médicinales devant aboutir à la détermination de la valeur économique des produits issus de la pharmacopée, la méthodologie adoptée est la suivante :

2.2 Echantillonnage

L'idéal pour cette étude aurait été de faire tous les marchés où sont exposées et vendues des plantes médicinales dans toutes les zones éco géographiques (au nombre de six actuellement) et enquêter tous les tradipraticiens et herboristes reconnus par certaines ONGs comme Enda Tiers Monde ou connus au sein même d'une communauté parce qu'ayant prouvé leurs compétences dans tel domaine ou dans leurs terroirs d'origine.

Un échantillon représentatif pour administrer le guide d'entretien a été déterminé suivant le mode de calcul (cf. annexe 1). Compte tenu de contraintes financières, cet échantillon a été réduit de 277 à 144 soit 53 tradipraticiens et 91 herboristes.

2.3 Répartition des tradipraticiens et herboristes à enquêter au niveau national

Compte tenu du nombre de tradipraticiens par rapport à celui des herboristes, et aussi de l'importance de certaines régions comme lieu de récolte ou de distribution des plantes médicinales. Les espèces végétales utilisées dans la médecine traditionnelle (cf. annexe 4)

ont permis aux tradipraticiens et herboristes d'outils indispensables de fabrication des médicaments. Cette affirmation est basée sur l'étude (PDIS, Juin 1997) et l'expertise du consultant dans le domaine où 58% d'herboristes et 42% tradipraticiens ont été enquêtés. Ces chiffres ont été choisis en se basant sur des critères de représentativité (importance de la médecine traditionnelle dans la région, démographie de la région, plus grand nombre de tradipraticiens, degré de présence des espèces). Puis, nous avons procédé au cours des enquêtes à une sélection au hasard des cibles.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon des herboristes et des tradipraticiens

Régions	Tradipraticiens	Herboristes	Nombre	Marchés
Ziguinchor	5	11	16	Bignona, Marché St Maurt Des Fossés
Tambacounda	4	9	13	Kédougou, Tambacounda
Kolda	5	11	16	Dabo, Diaobé, Vélingara,
Dakar	10	20	30	Pikine, Tilène Rufisque, Guédiawayes
Thiès	4	7	11	Tivaouane, Mbour, Pout
Diourbel	5	8	13	Touba
Fatick	7	6	13	Malango
Saint Louis	6	7	13	Rao, M'Pal, Saint Louis
Louga	3	6	9	Potou, Louga, Sakal,
Kaolack	4	6	10	Ndoffane, Kaffrine, Nioro
	53	91	144	

2.4 Guide d'entretien

Un questionnaire a été conçu et administré aux herboristes et tradipraticiens suivant le nombre déterminé ci dessus. Les types de données suivantes ont été collectés :

- La ZEG et la Région
- Le degré d'alerte
- L'identification du marché
- L'identification de l'herboriste
- L'identification du tradipraticien
- Les sources d'approvisionnement
- Les origines et provenances des plantes médicinales
- Les espèces exposées sur les étals
- Les espèces les plus prisées
- Les dépendants (sourgas) fixes ou mobiles employés
- Le matériel utilisé pour la coupe et le transport

- Les prix fixés par les tradipraticiens
- Les prix fixés par les herboristes
- Le Transport
- Le stockage
- Les pertes
- La vente
- L'organisation de la collecte
- La commercialisation
- La conservation ou conditionnement utilisé
- la circulation des produits de l'exploitation à la commercialisation, etc.

Le questionnaire a été administré par deux agents qui ont travaillé ensemble (au début des enquêtes pour permettre une mise à niveau entre eux) soit séparément pour discuter directement avec leur interlocuteur pour prendre les informations contenues dans la fiche d'enquête. Celle-ci est constituée d'un questionnaire fermé où les répondants ont eu à choisir une réponse sur une gamme de réponses possibles. Pour certaines parties, le questionnaire est ouvert permettant aux enquêteurs d'écouter et de noter les réponses fournies par l'enquêté. Dans ce dernier cas, l'enquêteur peut faire les relances nécessaires pour préciser la question ou pour obtenir plus d'informations.

Cette phase a permis à l'équipe de disposer d'une base de données pour en tirer des informations pertinentes sur les aspects étudiés et de calculer des paramètres statistiques comme la moyenne, la médiane et le mode, et les autres mesures de dispersion (variance et écart-type, etc.). Ces informations seront interprétées dans le contexte même de l'étude afin d'aboutir à des recommandations et suggestions pouvant servir à mieux valoriser la filière et insérer les plantes médicinales dans le compte satellite des ressources sauvages. Une extrapolation serait faite de l'échantillon à la population totale afin d'estimer les quantités récoltées et commercialisées, leur valeur marchande globale.

2.5 Sélection et Description des Sites de l'étude

Quatre sites ont été retenus pour les enquêtes en fonction de la richesse et/ou de la rareté de plantes médicinales :

Tableau 2 : Degré de répartition des espèces

N°	Sites	Degré de présence ou de menaces
1	Ziguinchor, Tambacounda, Kolda	Triangle de la biodiversité sans disparition d'espèces
2	Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick	Perturbations écologiques moindres début de disparition d'espèces
3	Saint- Louis, Louga	Perturbations accentuées disparitions d'espèces
4	Dakar	Fort taux de présence d'herboristes et de tradipraticiens

2.6 Sources et types de données collectées

Les enquêtes ont eu lieu sur l'ensemble du territoire sénégalais à l'exception de la région de Matam¹ et ont porté sur l'année 2006. Selon le degré de répartition des espèces et de l'importance des tradipraticiens et des herboristes, il a été procédé au départ à un tri des zones dans lesquelles les enquêtes devaient se dérouler. Le schéma choisi a été d'abord d'enquêter dans les zones où les plantes médicinales sont les plus présentes à savoir le triangle de la biodiversité que constituent les régions de Ziguinchor, de Tambacounda et de Kolda ; ensuite, les régions à moindre degré de menace (Kaolack, Thiès et Fatick) ont été visitées, et enfin l'enquête a eu lieu dans les régions où certaines plantes médicinales présentaient des seuils de menace élevés (Diourbel, Louga et Saint-Louis).

2.7 Intérêt et limite de l'étude

2.7.1 Intérêt de l'étude

L'étude sur la filière des plantes médicinales consiste à déterminer la valeur économique des produits issus de la pharmacopée afin de déceler des failles dans le processus de gestion de cette filière.

L'exploitation des produits de la pharmacopée (racines, écorces, feuilles, graines et fruits etc.) génère d'importants revenus au profit des tradipraticiens et des herboristes alors que

¹ Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Kaolack, Diourbel, Thiès, Fatick, Saint-Louis, Louga et Dakar

l'administration chargée de la gestion de ces plantes médicinales (DEFCCS) en raison des dysfonctionnements constatés dans la filière (informelle) se trouve lésée.

Aussi, il a été constaté durant cette étude, que de nombreuses personnes pour des raisons de survie quotidienne s'adonnent à l'exploitation des plantes médicinales en se convertissant en herboristes ou tradipraticiens.

La carte de répartition des plantes médicinales montre un sérieux problème : aujourd'hui, les guérisseurs du nord (Thiès, Diourbel, Louga, Saint-Louis, Dakar, Fatick, Kaolack) se ravitaillent à Ziguinchor, Tambacounda, Kolda. Par conséquent si l'on n'y prend pas garde les régions à fort potentiel floristique risquent de subir les assauts répétés des herboristes et des tradipraticiens en quête de recettes pour assouvir leurs ambitions financières.

2.7.2 Limites de l'étude

L'étude pour la détermination de la valeur économique des produits issus de la pharmacopée a permis de constater que les tradipraticiens drainent la quasi-totalité de nos populations et jouissent d'une notoriété remarquable et d'une influence sans partage.

Dans les zones où les enquêtes ont été menées, nous avons constaté que la plupart du temps, ils dépassent la cinquantaine en moyenne et sont soit des maîtres coraniques soit des mères de famille. De nombreuses recherches ont été réalisées dans les domaines concernant directement la médecine traditionnelle mais malheureusement les résultats sont dispersés et inaccessibles pour les chercheurs et les praticiens. Il convient donc d'aider à l'accès et à la diffusion des connaissances en visant aussi bien les étudiants, les enseignants, les professionnels médico-sociaux et les chercheurs. Une réflexion toute particulière doit être accordée à la communauté nationale pour mieux comprendre les cultures nationales des acteurs concernés.

Le recensement des acteurs peut s'avérer difficile car cette activité demeure une source de revenu et de consommation des plantes médicinales. Du fait du caractère caché de la pharmacopée, certains des tradipraticiens et herboristes n'ont pas voulu participer à l'enquête. Les résultats d'enquête permettront de disposer d'informations sur les prélèvements des plantes médicinales et les revenus issus de cette activité. Dans cette filière, certains

tradipraticiens et herboristes pour ne pas s’acquitter de taxes forestières contournent les postes de contrôle.

III. Caractérisations socio-économiques des tradipraticiens et des herboristes

3.1 Caractérisation des tradipraticiens

3.1.1 Caractérisation socio-démographique

L'enquête a porté sur 53 tradipraticiens et a révélé pour toutes zones confondues les différentes caractéristiques socio-démographiques :

92,5% des tradipraticiens sont de sexe masculin et 7,5% des femmes (cf. Tableau 3). La présence des femmes est marginale. Les modes d’acquisition du savoir du tradipraticien sont multiples et variés. Les tradipraticiens ont acquis leur savoir auprès d’un maître non apparenté ou par l’intermédiaire d’esprits de ses lignées maternelles ou paternelles. Il peut aussi être un don que leur confère Dieu.

Tableau 3 : Sexe des tradipraticiens par région

	Masculin		Féminin		Total	
	N	%	N	%	N	%
Dakar	9	90	1	10	10	100
Diourbel	4	100			4	100
Fatick	7	100			7	100
Kaolack	4	100			4	100
Kolda	4	80	1	20	5	100
Louga	2	66,7	1	33,3	3	100
Saint louis	5	83,3	1	16,7	6	100
Tamba	4	100			4	100
Thiès	5	100			5	100
Ziguinchor	5	100			5	100
Total	49	92,5	4	7,5	53	100

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

L’âge moyen des tradipraticiens est de 61 ans, avec un minimum de 45 ans à Tamba et un maximum de 75 ans dans les régions de Fatick et de Kolda. Il semble d’après le Tableau 4 que le métier exige une population en âge avancé ; ce qui confirme l’ancienneté et l’expérience des tradipraticiens avec une moyenne de 17 ans dans le métier avec un minimum

de 8 ans et un maximum de 45 ans (cf. Tableau 5). Ces tradipraticiens jouent un rôle de communicateur et de gardien des savoirs endogènes.

Tableau 4 : Age moyen des tradipraticiens par région

	Moyenne	Minimum	Maximum
Dakar	62	57	67
Diourbel	66	63	67
Fatick	62	55	75
Kaolack	60	57	65
Kolda	61	49	75
Louga	61	59	65
Saint louis	60	49	70
Tamba	57	45	65
Thiès	60	57	65
Ziguinchor	58	54	61
Total	61	45	75

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

Le recours à la médecine traditionnelle tient d'abord à la proximité et à la disponibilité du tradipraticien et à son adéquation ontologique avec les cultures locales. Ce système repose sur l'existence de mondes non visibles, distincts de ceux de la biomédecine. Grâce à la combinaison de leurs savoirs cliniques et thérapeutiques, de techniques et de dons de voyance de ces mondes non-visibles, les "tradipraticiens" donnent le sens des maux affectant le corps individuel en indiquant la causalité qui lie divers événements biologiques ou non, affectant l'individu et son corps social. Ils offrent une réponse personnalisée à la demande de la population.

Tableau 5 : Nombre moyen d'années des tradipraticiens dans l'activité par région

	Moyenne	Minimum	Maximum	N
Dakar	15	10	25	10
Diourbel	18	8	28	4
Fatick	22	15	45	7
Kaolack	13	8	17	4
Kolda	19	9	37	5
Louga	11	9	12	3
Saint louis	12	8	20	6
Tamba	17	10	27	4
Thiès	18	12	27	5
Ziguinchor	26	10	20	5
total	17	8	45	53

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.1.2 Prix Moyens des espèces vendues par bottes

Le prix moyen des espèces vendues est de 350 FCFA la botte avec un minimum de 250 F à Tambacounda et à Kolda et 500 FCFA à Saint Louis et à Diourbel (Touba) (cf. Tableau 6). Ce prix est sensiblement homogène à l'exception de Saint Louis où le prix affiché est de 421 F CFA la botte. Ceci est dû à la rareté de la ressource et que les tradipraticiens du Nord se ravitaillent dans les régions de Tamba, Kolda et Ziguinchor.

Tableau 6 : Prix moyen des plantes par bottes et par région

	Moyenne	Minimum	Maximum	N
Dakar	340	275	400	10
Diourbel	350	300	500	4
Fatick	350	350	350	1
Kolda	320	275	400	5
Saint louis	421	350	500	6
Tamba	308	250	350	3
Thiès	350	350	350	1
Ziguinchor	333	300	400	3
Total	350	250	500	33

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.1.3 Pathologies

La pharmacopée traditionnelle constitue une nouvelle ère à explorer si on sait qu'elle offre d'énormes potentialités pour notre industrie pharmaceutique qui continue de souffrir de la cherté des médicaments pour nos populations. Ainsi au niveau des régions concernées par nos enquêtes, nous avons relevé une vingtaine de pathologies susceptibles d'être soignées par les tradipraticiens et dont la liste n'est pas exhaustive :

- Région de Dakar : Maux de tête, maladies sexuellement transmissibles, hypertension, hypotension, maux de tête, varicocèle, stérilité, rhumatismes, hémorroïdes, hémorragies, manque d'appétit et sorcellerie ;
- Région de Fatick : Maux de tête, hépatites, maladies sexuellement transmissibles, varicocèle, stérilité, rhumatismes et sorcellerie ;
- Région de Saint louis : Maux de ventre, hypotension, hypertension, manque d'appétit rhumatismes, maux de tête ;
- Région de Kolda : sorcellerie, varicocèle, stérilité, hémorroïdes, maladies sexuellement transmissibles, rhumatismes ;
- Région de Thiès : Rhumatismes, maux de tête, hypertension, stérilité, hépatites ;

- Région de Ziguinchor : Hépatites, maladies sexuellement transmissibles, varicocèle, stérilité, rhumatismes, sorcellerie.

Revoir

Les raisons avancées émanent du fait que les enquêtes ont été menées dans des zones où les structures médicales sont peu équipées à l'exception de Dakar et Thiès et aussi par le fait que les patients ont un fort penchant sur les plantes médicinales ; n'oublions pas que dans notre culture, l'arbre est synonyme de remède.

3.1.4 Quantités et valeur financière des espèces fournies par les tradipraticiens aux patients

Dans la pratique, le tradipraticien récolte ses plantes lui-même et/ou utilise les services d'un intermédiaire pour alimenter son stock (Tableau 7). Ce produit issu de ce stock constitue l'ordonnance (médicament) que le patient doit payer. Ce Tableau récapitule la rémunération du tradipraticien c'est-à-dire le billet de consultation et les services fournis.

Tableau 7 : Quantités et valeurs des espèces fournies par les tradipraticiens aux patients et par région

Région	Quantités (kg)	Nombre de bottes ²	Valeur (FCFA)
Ziguinchor	1802	3604	1.261.400
Diourbel	725	1450	507.500
Kolda	650	1300	455.000
Louga	600	1200	420.000
Tamba	500	1000	402.500
Thiès	575	1150	350.000
Fatick	564	1128	394.800
Dakar	461	922	322.700
Saint Louis	450	900	315.000
Kaolack	317	634	224.900
Moyenne	664		465.080

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.1.5 Quantités des plantes récoltées et productions valorisées

Les quantités de plantes médicinales récoltées varient de 340 kg (Fatick) 200 Kaolack à 3072 kg (Ziguinchor) 5400 (cf Tableau 8). Les quantités les plus importantes se trouvent dans le

² Une botte pèse 500 grammes

triangle de la biodiversité. Corrélativement, la valeur commerciale des espèces récoltées dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Tamba donne respectivement 2 150 000, 1 750 000 et 1 099 000 FCFA. Nous notons, plus les tradipraticiens sont loin des zones de production, plus la valeur commerciale diminue du fait de la rareté de la ressource.

Pour une meilleure appréciation des comportements des acteurs, plus de 96% des tradipraticiens³ confirment que la récolte a lieu avant l'hivernage période durant laquelle les tradipraticiens pour ne pas être en rupture de stock se ravitaillent pour les espèces très prisées et très rares parmi lesquelles on peut citer : *Fagara xantoxylodes* (niothe), *Gardenia ternifolia* (dibou tane), *Securidaca longepedunculata* (fouf), *Tinospora bakiss* (mbakiss), *Terminalia avicinnoides* (reb reb) et *Ximenia americana* (Gologne) et 3,2% des tradipraticiens récoltent après l'hivernage pour des espèces dictées par leur phénologie : *Asparagus Pauli gulielmi* (firou bouky), *Cochlospermum tinctorium* (fayar) et *Tephrosia purpurea* (tiekar). Pour le transport de la collecte des plantes médicinales, 87,9% des tradipraticiens utilisent les véhicules, 8% la bicyclette, 2% la moto et 1% la charrette.

Tableau 8 : Quantités des espèces récoltées et productions valorisées par région

Régions	Quantités Récoltées (Kg)	Nombre de bottes	Valeur de la récolte (FCFA)
Ziguinchor	3072	6144	2.150.400
Kolda	2500	5000	1.750.000
Tamba	1571	3142	10.99.000
Thiès	708	1416	495.600
Diourbel	638	1276	446.600
Louga	600	1200	420.000
Saint Louis	550	1100	385.000
Dakar	430	860	301.000
Kaolack	367	734	256.900
Fatick	340	680	238.000
Moyenne	1078	2155	754.250

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.1.6 Revenus des tradipraticiens

Le revenu des tradipraticiens est le résultat tiré des activités de consultation (ticket d'entrée, honoraires) et de récolte des plantes médicinales (cf. Tableau 9). Le revenu annuel moyen de

³ Les tradipraticiens interrogés ne prennent pas de permis de coupe ; par conséquent ils ne s'acquittent d'aucune taxe forestière.

tradipraticiens est 1 324 324 FCFA avec un minimum de 477.000 FCFA à Kaolack et un maximum de 2.630 000 FCFA à Ziguinchor. Le revenu est corrélé à la valeur de la production des plantes médicinales. Plus le tradipraticien se trouve dans le triangle de la biodiversité, plus son revenu est important du fait de l'abondance de la ressource.

Le Tableau 9 fait ressortir que les frais de consultation dans les régions les moins pourvues en plantes médicinales sont très élevés alors que ceux dans les régions à fort potentiel floristique sont moins élevés.

Tableau 9: Revenus annuels des tradipraticiens (FCFA) par région

Régions	Rémunération	Valeur de la récolte	Revenu
Diourbel	990 000	446 600	1 436 600
Louga	729 996	420 000	1 149 996
Saint Louis	645 000	385 000	1 030 000
Dakar	618 948	301 000	919 948
Tamba	600 000	1 099 00	1 699 000
Fatick	492 000	238 000	730 000
Ziguinchor	480 000	2 150 400	2 630 400
Thiès	468 000	495 600	963 600
Kolda	456 000	1 750 000	2 206 000
Kaolack	220 800	256 900	477 700
Moyenne	523 321	754 250	1 324 324

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.2 Caractérisation des herboristes⁴

3.2.1 Caractérisation socio-démographique

Ce volet s'intéresse à des herboristes pratiquant l'activité de cueillette. Le questionnaire (de référence) comporte des éléments d'informations générales, se préoccupe de la dotation en

⁴ L'herboriste est un guérisseur qui s'est spécialisé dans l'art de rechercher et de préparer des soins (onguents, médications et traitement à base de plante). C'est en quelque sorte un guérisseur nomade, toujours à la recherche d'une plante rare ou indispensable à la confection d'un nouveau remède. Mais il doit aussi se révéler être un bon marchand car ses préparations et soins sont très recherchés. De même, on peut trouver des herboristeries dans les grandes cités tenues par les vieux herboristes qui ont fidélisé une clientèle.

ressources, procède à l'évaluation physique en termes de volume et de revenus issus des produits de la pharmacopée.

L'enquête a porté sur 91 herboristes et a révélé pour toutes zones confondues les différentes caractéristiques démographiques : 83,5% des herboristes sont de sexe masculin et 16,5% des femmes (cf. Tableau 10). Les femmes sont présentes dans les régions de Dakar, Kaolack, Saint louis et Thiès du fait de leur spécialisation dans la vente des espèces utilisées dans le traitement des maladies gynécologique et infantile.

Tableau 10 : Répartition des herboristes par sexe et par région

	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		N	%
	N	%	N	%		
Dakar	15	75	5	25	20	100
Diourbel	8	100			8	100
Fatick	5	100			5	100
Kaolack	4	66,7	2	33,3	6	100
Kolda	11	100			11	100
Louga	6	100			6	100
Saint louis	3	37,5	5	62,5	8	100
Tamba	9	100			9	100
Thiès	3	50	3	50	6	100
Ziguinchor	12	100			12	100
Total	76	83,5	15	16,5	91	100

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

L'âge moyen des herboristes est de 61 ans, avec un minimum de 40 ans et un maximum de 70 ans. (cf. Tableau 11). L'âge avancé a été considéré par les herboristes comme un élément de sagesse pour la prescription et l'ordonnance dans le traitement des maladies.

Tableau 11 : Age moyen des herboristes par région

	Age			
	Moyenne	Minimum	Maximum	N
Dakar	59	48	70	20
Diourbel	63	52	68	8
Fatick	60	56	65	5
Kaolack	62	55	67	5
Kolda	60	40	70	9
Louga	61	55	67	6
Saint louis	62	52	67	8
Tamba	65	65	70	8

Thiès	59	56	65	5
Ziguinchor	64	50	70	12
Total	61	40	70	86

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

La durée moyenne dans l'activité herboristique est de 37 ans avec un minimum de 5 ans dans la région de Dakar et un maximum de 37 ans dans la région de Tamba (cf. Tableau 12) ; L'ancienneté et la professionnalisation sont citées comme critère de performance dans cette activité particulièrement en ce qui concerne l'origine et la connaissance des espèces récoltées. Pour le mode d'apprentissage, 44% des herboristes ont hérité ce métier du côté paternel, 18% du côté maternel, 15% un don de Dieu et le reste ont déclaré autres.

Tableau 12: Nombre moyen d'années des herboristes dans l'activité par région

	Durée dans l'exercice			
	Moyenne	Minimum	Maximum	N
Dakar	13	5	36	20
Diourbel	24	8	30	8
Fatick	17	10	23	5
Kaolack	16	10	27	6
Kolda	16	14	18	11
Louga	19	12	27	6
Saint louis	17	8	32	8
Tamba	24	27	37	9
Thiès	13	8	27	6
Ziguinchor	18	8	27	12
Total	17	5	37	91

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

L'ethnie dominante est le Ouolof avec 43% suivie des Peulhs (21%), des Mandingues (12%) et des Serère (13%) ; le reste est marginal (Tableau 13).

Tableau 13 : Ethnie des herboristes par région

	Ethnie											
	Sérère		Wolof		Peulh		Mandingue		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Dakar	3	15,0	14	70,0	2				1	50,0	20	100,00
Diourbel	3	37,5	3	37,5	2						8	100,00
Fatick	3	75,0	1	25,0							4	100,00
Kaolack			6	100,0							6	100,00
Kolda			1	9,1	7	63,6	2	18,2	1	9,1	11	100,00
Louga			4	66,7	1	16,7			1	16,7	6	100,00
Saint louis	2	25,0	6	75,0							8	100,00

Tamba			1	50,0	3	33,0	1	50,0	4	45,0	9	100,00
Thiès	1	16,7	2	33,3	2	33,3	1	16,7			6	100,00
Ziguinchor			1	9,1	2	18,2	7	63,6	1	9,1	11	100,00
Total	12	13,5	39	43,8	19	21,3	11	12,4	8	9,0	89	100,00

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

39% des herboristes font la récolte des espèces avant l'hivernage, 8% après l'hivernage et 49% avant et après l'hivernage et 4% toute l'année (cf. Tableau 14). Le choix de ces périodes est fonction de la rareté de la ressource et la pression exercée par les herboristes sur la ressource. L'enquête a aussi révélé que le choix de ces périodes est mystique. Notons que parmi les herboristes⁵, seul 4% prennent un permis de coupe (herboristes de Bambadalla).

Tableau 14 : Période de récolte dans l'année

	N	%
Avant Hivernage	35	38,9
Après hivernage	7	7,8
Avant et pendant hivernage	44	48,9
Toute l'année	4	4,4
Total	90	100

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.2.2 Production en volume et valeur des espèces récoltées

Les quantités moyennes récoltées sont estimées à 837 kg avec un minimum de 250 kg à Kaolack et un maximum 11 680 kg à Ziguinchor. Le Tableau 15 montre que les régions de Ziguinchor, Kolda, Tamba sont les régions à fort potentiel floristique pourvoyeuses de ressources. Compte tenu de la spécialisation des régions en plantes médicinales, les herboristes optent pour une stratégie de prélèvement suivant la période, le coût de transport et les frais de séjour. Selon les enquêtes informelles, les prélèvements les plus importants ont lieu à Bamba Dalla dans la zone de Tanaff. 89% des herboristes utilisent le transport en commun, 9% la bicyclette, 2% la moto et 1% la charrette.

Tableau 15 : Quantités récoltées par les herboristes et par région

		Quantités présumées récoltées (Kg)			
		Moyenne	Minimum	Maximum	N
Région	Dakar	430	300	600	20

⁵ Les herboristes de ces zones sont les seuls qui s'acquittent régulièrement des taxes forestières.

Diourbel	638	500	1000	8
Fatick	34	300	400	5
Kaolack	367	250	600	6
Kolda	1191	300	3000	11
Louga	600	400	700	6
Saint-Louis	550	350	800	8
Tamba	785	700	1000	2
Thiès	708	350	1200	6
Ziguinchor	3072	700	11680	12
Total	837	250	11680	91

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

L'essentiel des plantes médicinales vendues provient des terroirs (88%), du terroir (9%) et des pays tiers (3%). Les herboristes sont eux-mêmes leur propre fournisseur (72%) et les sourgha ou récolteurs représentent (27%) de l'échantillon (cf. Tableau 16).

Tableau 16 : Fournisseurs des plantes médicinales

	N	%
Herboristes	65	72.2
Récolteurs ou sourghas	25	27.8
Total	90	100.0

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

Les différentes parties des plantes médicinales les plus vendues sont illustrées dans le tableau 17. Il s'agit des poudres de racine (53%) ; des racines (39%), des feuilles et des écorces. Il semble que la poudre des racines est très prisée et recherchée par la clientèle. Dans le cadre de cette étude, les écorces ont représenté une faible part dans le ranking, selon les herboristes, cette partie de cette plante est très recherchée dans la thérapie des maux de ventre.

Tableau 17 : Parties des plantes médicinales les plus vendues

	N	%
Ecorces	2	2.2
Poudre d'écorces	1	1.1
Racines	35	38.9
Poudre de racines	48	53.3
Feuilles	4	4.4
Total	90	100.0

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

3.2.3 Revenus des herboristes

Le revenu des herboristes est le résultat tiré de l'activité de vente des plantes médicinales (cf. Tableau 18). Le revenu annuel moyen de ces herboristes est 3.480.751FCFA avec un minimum de 2.496.000 FCFA à Kaolack et un maximum de 4.044.000 FCFA à Diourbel. La distribution régionale des revenus est pratiquement homogène.

Les coûts de transport et de frais de séjour sont supportés par les herboristes d'autant plus que les herboristes du Nord séjournent plus longtemps dans les zones de récoltes que ceux de Tamba, Kolda et Ziguinchor. Il faut noter que les herboristes de Diourbel, Louga et Dakar séjournent respectivement 49, 35 et 38 jours tandis que ceux de Tamba et Kédougou restent en moyenne 10 jours.

Tableau 18 : Revenu annuel des herboristes par région

Régions	Montant (CFA)	N
Diourbel	4.044.000	8
Tamba	3.600.908	9
Kolda	3.900.000	11
Thiès	3.600.000	6
Saint louis	3.525.000	8
Louga	3.428.568	6
Dakar	3.401.040	20
Ziguinchor	3.300.000	12
Fatick	3.012.000	5
Kaolack	2.996.000	6
	3.480.751	91

Source : Enquête CSE/DEFCCS, 2007

IV. Relations entre les herboristes et les tradipraticiens.

La médecine traditionnelle bien qu'utilisée par 80 % de la population demeure encore marginalisée et ses succès plus ou moins reconnus par les décideurs et les pouvoirs publics. Les relations qui existent entre les tradipraticiens et les herboristes sont illustrées par le cadre mis en place au Centre de Médecine Traditionnelle de Malango dans la région de Fatick où un pont est créé pour faciliter la collaboration entre les tradipraticiens et les herboristes. Le niveau de collaboration est très apprécié et connaît un franc succès.(Edition Metraf, 2005) .

Une base professionnelle de travail est établie entre les tradipraticiens et les herboristes en fonction des patients qui viennent pour se faire soigner. Ceci est dû au fait que les problèmes sanitaires sont tels que la médecine moderne semble être inapte à résoudre certaines maladies du siècle comme le paludisme, la malnutrition, la tuberculose, les pandémies du VIH/Sida, les morsures de serpent, l'hépatite, l'épilepsie ou les cas de sorcellerie.

Il faut souligner que les tradipraticiens et les herboristes sont impliqués dans le processus de recherche de solution avec des résultats bénéfiques pour nos populations en souffrance.

Leur disponibilité et leurs interventions sont par leur dimension culturelle des plaidoyers en eux-mêmes. Hormis ce cadre de Malango, ailleurs dans des régions comme Thiès, Diourbel, Kaolack, Ziguinchor, Tamba, Kolda et Dakar un cadre de partenariat existe entre les herboristes et les tradipraticiens mais surtout dans le système du ravitaillement.

La collaboration entre les tradipraticiens et les herboristes est menée pour démontrer la pertinence et l'impact salubre d'un système de santé impliquant pleinement la médecine traditionnelle et les acteurs.

V. Implication de Politiques et conclusion

Dans le cadre d'une politique de réhabilitation et d'amélioration de l'herboristerie traditionnelle et de la promotion des plantes médicinales pour une gestion durable de la biodiversité, la formation de tous les acteurs s'impose.

Pour cela, il est impératif de comprendre quelques aspects de la vitalité de la filière ainsi que les menaces qui pèsent sur certaines espèces.

Enfin, il serait judicieux de revoir le statut juridique relatif à la vente des plantes médicinales mais également donner un statut légal aux plantes médicinales surtout à propos de l'exploitation et de la vente.

Aujourd'hui, au lieu de se focaliser sur les espèces exotiques comme l'Eucalyptus, il est temps de procéder à une politique hardie de mise en défens seul gage d'une meilleure gestion par la population des plantes médicinales qui peuvent générer des revenus au lieu d'engloutir

chaque année des milliards qui ne permettent pas à l'évaluation d'avoir des taux de survie et de réussite affleurant 10 à 15 %.

VI. Conclusion et Recommandations

L'objet de cette recherche est de déterminer le volume des plantes médicinales récoltées et la valeur commerciale des produits issus de la pharmacopée par une analyse des méthodes et moyens utilisés par les tradipraticiens et les herboristes.

Quels principaux enseignements pouvons-nous tirer de ce travail ?

La santé n'est pas une simple absence de maladie ou de handicap, mais plutôt un état de bien-être complet sur les plans physique, social ou mental. Bien-être biologique et bien-être culturel ne sont pas toujours en phase : les normes et conduites sociales, si elles ont toujours un sens au sein de chaque culture, n'optimisent pas nécessairement l'état de santé. Inversement, on connaît les puissantes répercussions du " moral " sur la santé physique, dont les effets bénéfiques ne peuvent guère se produire hors du cadre psycho-socioculturel qui détermine celui de l'individu.

Les comportements humains (alimentaires, hygiéniques, génésiques, éducatifs, sanitaires, thérapeutiques, etc.) se manifestent à travers des pratiques, des usages, des savoirs et des savoir-faire fortement marqués par leur composante psycho-culturelle. Ils sont transmis d'une génération à l'autre, comme d'un groupe humain à l'autre, lors de contacts entre les peuples, à l'occasion de migrations, de quêtes thérapeutiques et plus récemment par le biais des médias. Ils représentent à la fois des facteurs de risque qui peuvent amplifier l'état de déséquilibre caractérisant l'état de santé, ou des " réponses " permettant d'abaisser l'intensité des contraintes générées par le milieu.

Les médecines traditionnelles sont aussi la mémoire de générations, de cultures disparues, mais survivantes au travers de savoirs, de fragments de pensée symbolique, de rituels profanes et sacrés, conservés, utilisés et transmis par les «devins-guérisseurs».

Les savoirs, pouvoirs, fonctions et techniques des tradipraticiens sont multiples et variables selon les individus et les régions : prescripteur de remèdes végétaux, initiateur d'états modifiés

de conscience, maître des pluies et de la foudre, dignitaire religieux, chasseur doté de remèdes d'invisibilité et enfin savant d'une tradition écrite millénaire, etc..

Cet enseignement nous permet de déboucher sur une série de recommandations qui sont les suivantes :

- Organiser un atelier national pour la mise en place d'un cadre de partenariat entre le MEPNBRLA, les ONGs et les acteurs intervenant dans la filière des plantes médicinales ;
- Créer au niveau de la DEFCCS un bureau chargé de la gestion de la Base de données ;
- Revoir la taxation des produits issus des plantes médicinales ;
- Revoir dans le décret, le statut des plantes (rubrique partiellement et intégralement protégée) ;
- Renforcer la formation des agents des Eaux et Forêts en botanique surtout ceux qui sont au niveau des postes de contrôle et des zones de collecte ;
- Impliquer les autorités locales dans le processus de gestion des plantes médicinales ;
- Mettre en place un réseau de surveillance et de contrôle des plantes médicinales ;
- Recenser au niveau national toutes les espèces se trouvant dans un seuil critique en vue de leur multiplication en collaboration avec la Direction de Recherches de la Production Forestière (DRPF) ;
- Etablir une liste nationale des tradipraticiens et des herboristes pouvant servir de base de sondage pour des enquêtes futures;
- Asseoir un programme de formation en technique de coupe, de conservation des plantes médicinales en direction des tradipraticiens et herboristes ;
- Organiser des sorties guidées avec les tradipraticiens et les herboristes dans la sous région ;
- Impliquer le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre des programmes de sciences de vie et de la terre pour mieux impliquer les élèves/étudiants dans le processus de gestion de la biodiversité ;
- Proposer un programme de mise en place de jardins botaniques surtout dans les régions de Diourbel, Louga, Matam, Saint Louis, Kaolack, Fatick en collaboration avec les groupements féminins dans le cadre de l'intégration de la femme dans le développement ;
- Constituer une banque de données sur les plantes médicinales collectées et/ou commercialisées ;

- Identifier les plantes médicinales à huiles essentielles recherchées par les industries pharmaceutique, agroalimentaire chimique et cosmétique afin d'en faire un vaste programme par ce que renfermant des substances naturelles bénéfiques pour la santé et l'environnement mais aussi plus efficaces que les produits de synthèse.

BIBLIOGRAPHIE

- Edition Metraf, 2005 -Pour une introduction judicieuse de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé nationaux du tiers monde» 204 pages Novembre 2005.
- Ministère de la Santé, 1997- Programme de Développement Intégré de la Santé et de l'action sociale, Juin 1997

- Projet VALEURS, 2005, Elaboration d'une nomenclature des espèces étudiées, rapport d'étude, 94 pages, septembre 2005

ANNEXES

Annexe 1 : Echantillonnage

L'idéal pour cette étude aurait été de faire tous les marchés où sont exposées et vendues des plantes médicinales dans toutes les zones éco géographiques (au nombre de six actuellement)

et enquêter tous les tradipraticiens et herboristes fichés ou connus. Toutefois, compte tenu des contraintes financières et de temps pour mener l'étude et rédiger le rapport, il a été procédé à la détermination d'un échantillon représentatif pour administrer le guide d'entretien. Cet échantillon est déterminé suivant le mode calcul ci après :

Application de cette formule (première formule) à notre étude ou cas ;

The formula is thus:

$$\text{Sample or } n = \frac{[x^2 N \phi (1 - \phi)]}{[d^2 (N - 1) + x^2 \phi (1 - \phi)]}$$

where n = the required sample size

x^2 = the table value of chi-square for one degree of freedom and the desired confidence interval – (usually 90 or 95 percent).

N = the population size or sample size of the smallest sub-group to be proportionately represented.

ϕ = the population proportion which it is desired to estimate (.50 will give minimum sample size).

d = the degree of accuracy expressed as a proportion. (.05) with confidence interval of 90 percent, .025 with confidence interval of 95 percent) or $d = (100 - \text{confidence interval}) \div 2$.

ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES A ENQUETER (n)

- L'Intervalle de confiance est de 90% ;
- Le nombre de degré de liberté est de 1 ;

- La valeur de χ^2 (chi carré) obtenue à partir de la table de distribution de valeurs dont les deux paramètres ci-dessus notés est de :2.706 ;
- La population totale des tradipraticiens et herboristes du Sénégal (selon P M Faye) est estimée à 20 000 personnes c'est à dire 500 pour chaque million d'habitants actuellement vivant au Sénégal.
- ϕ est la proportion de population qu'on veut estimer (on prend 50% pour avoir l'échantillon minimum) ;
- d est le degré de précision souhaité exprimé en proportion ; $d = (100 - \text{l'intervalle de confiance choisi}) \div 2$. Valeur à exprimer comme un pourcentage.

La valeur (n) est calculée ainsi qu'il suit :

$$\frac{2.706 \times 20\,000 \times 0.5 (1-0.5)}{(.05)^2 \times (20\,000 - 1) + 2.706 \times 0.5 (1-.05)^2}$$

Autrement, $13\,530 \div (50+.01) = 269.94$ ou tout juste **270 personnes**.(Compte tenu de contraintes financières cet échantillon a été réduit à 144 soit :53 tradipraticiens et 91 herboristes)

Nota bena : l'échantillon peut être augmenté si l'on considère un intervalle de confiance (de la moyenne calculée) beaucoup plus importante c'est à dire 95 ou 99%, ce qui augmenterait la valeur du chi carré.

Annexe 2 : Guide d'entretien de l'herboriste

Enquêteur :

Date :

O 5=par semestre :-----

O 6=par an :-----

18- Peut on avoir une liste des plantes que vous vendez ? (La liste des plantes ne peut se faire que sur le terrain parce que du nord au sud ,les espèces diffèrent .

Lorsque toutes les plantes seront répertoriées ; c'est seulement sur cette base que nous pourrons établir une liste et la codifier en fonction des informations recueillies auprès des tradipraticiens et des herboristes)

N°	Noms scientifiques de la plante	Noms Vernaculaires

19- Quelles sont les espèces les plus prisées par les patients ?

N°	Noms scientifiques	Noms vernaculaires

20- Quelles sont les parties des plantes médicinales qui sont les plus vendues (par ordre d'importance de 1 à 5)?

No	PM	Ecorces	Poudre d'écorces	Racines	Poudre de racines	Feuilles	Poudre de Feuilles	Gomme	Rameaux	Cure dents	Autres

[illegible]

21-D'où proviennent les plantes médicinales que vous vendez ?

O 1=Dans votre propre zone de terroir :

O 2=Dans d'autres zones de terroir :

O 3=Provenance de pays tiers :

22 - Qui vous fournit les plantes médicinales ?

O 1=Moi-même : -----

O 2=Récolteurs ou sourghas :-----combien sont-ils (elles)?-----
comment sont -ils rémunérés ? -----

A combien s'élève la rémunération ?-----CFA

23- Quel moyen utilisez-vous pour transporter vos produits ?

O 1=Bicyclette:

O 2=Moto:

O 3=Charrette:

O 4=Automobile /transport en commun :

O 5=Train :

O 6=Autres (à préciser)

24- Combien payez –vous pour le transport? (en F CFA pendant la période donnée)

25- Quelle est la durée du séjour de vos dépendants ou de vous même?

26- A combien s'élève les frais de séjour de vos dépendants ou de vous-même ?

27 – Avez-vous d'autres charges ? O 1= oui O 2= non

Si oui ----- Lesquelles ?-----

28- Quels sont les coûts pour ces charges supplémentaires par exemple en matériels ?

29- Quels sont les modes de conditionnement que vous utilisez pour vos produits ?

O 1= en vrac O 2=en sac O 3=Claies de séchage O 4= emballages O 5=en sachets

O 6=dans du papier O 7=dans un abri O 8=au froid O 9=Autres (à préciser)

30-Quel est le prix pour chaque produit vendu?

No	Nom Scientifique	Unité de mesure	Quantités	Prix	Observations

31- Quels sont les facteurs qui influencent les prix ?

O 1=La saison

O 2=La qualité

O 3=La quantité achetée

O 4 Autres (à préciser)

32- Disposez vous d'un fonds de roulement pour votre entreprise ?

33 - Quels sont les problèmes que vous rencontrez lors de vos déplacements ?

34-Constataz-vous des pertes de produits lors du transport, conditionnement et stockage ?

35-Pouvez –vous les citer et les quantifier?

36-A combien s'élèvent vos gains ?

O journalier

O mensuel

O annuel

O autres

Annexe 3 : Guide d'entretien du tradipraticien

Enquêteur :

Date :

Zone Ecogéographique de :

Département de :

Arrondissement de :

Communauté rurale de :

Village de :.....
 Marché de :.....

Nom Prénom :

Sexe : O 1 =Masculin O 2 =Féminin

Age.....

Ethnie du tradipraticien..... O 1=Sérère O 2 = wolof
O 3=Peulh O 4= Diola
O 5=Mandingue O 5=Autres

Lieu de résidence :-----

1- Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?-----

2- Comment avez-vous acquis ces connaissances ?

O1= legs O 2=don O 3=héritage O 4=transmission de connaissances

3- Quelles sont les plantes médicinales que vous utilisez ?

N°	Noms scientifiques de la plante	Noms Vernaculaires

-Quelles sont les parties des plantes que vous vendez ?

[illegible]

6- Quelles sont les quantités écoulées durant les périodes suivantes ?

[illegible]

7- Quelles sont les recettes générées par votre entreprise ?

O mensuel:-----

O trimestre :-----

O annuel :-----

O autres:-----

8- Quelles sont les charges encourues ?

Achat des plantes-----
 Frais de séjour.....
 Taxe forestière... ..
 Transport.....
 Conditionnement.....
 Manutention.....
 Taxe municipale
 Coxeur.....
 Achat petit matériel-----
 Frais récolteurs.....
 Pertes de produit.....
 Coût local de consultation.....
 Local de consultation.....
 Autres

9 - Tableau des consultations

N°	Pathologies	Consultations	Traitements	Nombre de Malades	Coût

10- Mode et Source d'approvisionnement et quantité selon la période

N°	Nom scientifique	Noms Vernaculaires	Lieux de récolte	Période de collecte	Quantités	Valeur	Mode d'acquisition	Type de fournisseurs	D li ré

Période de collecte : 1=Avant hivernage ; 2 = Après hivernage ; 3=Toute l'année

Mode d'acquisition : 1 = crédit ; 2 = comptant

Annexe 4 : Espèces végétales utilisées dans la médecine traditionnelle

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
MIMOSACEAE	<i>Acacia albida</i> / <i>Faidherbia albida</i>	Arbre de l'éleveur	<i>Kad, kerkaol, gao</i>	<i>Tiaski, tchayki-taiki, taski, gnédi tipon</i>		<i>Balaza, balazan, balansan</i>	<i>Borassam, bârâsâ</i>		<i>Sas, ndom, hak, isas</i>	<i>Babilik, bubirik, bubilik, butalay</i>
MIMOSACEAE	<i>Acacia macrostachya</i>		<i>Sam, sama, samasael</i>	<i>Kédi, tchidi, onriré</i>		<i>Bonzoni, mburur, nso farangoni, pororongoni, gwenje, génidé, korto, sofara gweni</i>	<i>Nokalo</i>		<i>Sim, ngorokolok, simoko, simokuô, signoko</i>	<i>Fu likôt, fungo</i>
MIMOSACEAE	<i>Acacia nilotica</i> var. <i>adansonii</i> / <i>Acacia scorpioides</i>	Acacia tannin, Gommier rouge	<i>Nep- nep</i>	<i>Gaoudi</i>	<i>Diabé</i>	<i>Bagana</i>	<i>Bagano</i>		<i>Nenef, nebeb, nefnef, nepnep</i>	
MIMOSACEAE	<i>Acacia nilotica</i> var. <i>tomentosa</i>	Gommier rouge	<i>gonakié</i>	<i>badulo, gaddé, gaudi</i>						
MIMOSACEAE	<i>Acacia radiana</i>		<i>seng</i>	<i>Tjili, sili, tiluki</i>		<i>Baki fin</i>			<i>Seng, sèn</i>	<i>Bu bilik</i>
MIMOSACEAE	<i>Acacia senegal</i>	Gommier, Gommier blanc,	<i>Werek</i>	<i>Pattuki, bulbi, bulbidanewi, bulbidaney, paterlahi delbi</i>		<i>Donkoro, patagu</i>	<i>Donkoro</i>	<i>a-ngandyar</i>	<i>Ndongargavod, dogorâgayop, dôgarâgayog, ngobop uki</i>	
MIMOSACEAE	<i>Acacia seyal</i>	Mimosa épineux	<i>Surur, funux, mpena, surur buxam</i>	<i>Bodé, Bulki, bodéwi, bulbi, bulbibodewi, bulbibodey, bulibi</i>	<i>Guese Kulé</i>	<i>Sagué, sadé, sayé, zayé</i>	<i>Nganing koyo</i>	<i>a-tyisyara</i>	<i>Ndomb, ndom, ndom yargu, pek</i>	<i>Bu denkan</i>
MIMOSACEAE	<i>Acacia tortilis</i>									
BOMBACACEAE	<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	<i>Guy, gif, gui, lalo, ndaba, tega</i>	<i>Boki, Bohé, boiö, boré</i>	<i>Kide</i>	<i>Sira</i>	<i>Sito, sira</i>	<i>a-mak</i>	<i>Bak, ba, boh, ibak, mbak</i>	<i>Bu bak, bubakabu</i>
APOCYNACEAE	<i>Adenium obesum</i>	Baobab nain, Baobab des chacals	<i>Lissugar, guy si diéri, lisugâ</i>	<i>darabuki, darbogel, darbugé, darbugöl, darbuki, lekki pöuri</i>						

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
PAPILIONACEES	<i>Afrormosia laxiflora</i>		<i>Kulukulu, kul uli</i>	<i>Kokoli, kukulé, kulo kulo, kukukuli, kuuli</i>		<i>Kolokolo</i>	<i>kulokulo</i>		<i>Tal, sav</i>	<i>Bu pokotin, bukulélé, boâga, bukukula, bukukulé, kukulabu</i>
CESALPINIACEAE	<i>Afzelia africana</i>	Lingué, hol	<i>Fok, linké, holfok, ngol, ngolôgnedô</i>	<i>Lengué, lingé, Kaohi, lingé dé</i>		<i>Lengué, daga</i>	<i>Lenke, Lenko</i>	<i>a-ndaIn dal</i>	<i>Ngologdog, ngolôndô</i>	<i>Bu lev</i>
MIMOSACEAE	<i>Albizia adianthifolia</i>		<i>Uul u gnay</i>			<i>Diédié</i>				<i>Bu sè</i>
APOCYNACEAE	<i>Alstonia boonei</i>			<i>Bâtâforo, légéré</i>						<i>Bu diafélek, bu tiétjup</i>
	<i>Allophyllus africanus</i>		<i>Guernay</i>						<i>sadkan</i>	<i>fu singilit</i>
AMARANTHACEAE	<i>Amaranthus spinosus</i>	Epinard piquant, Amaranthe épineuse	<i>Mbum bu goor</i>	<i>Doukoumé-porto</i>		<i>Ngoro ba blé</i>			<i>Dahdir goor</i>	
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>	Acajou, Pomme d'acajou	<i>Darkase, darkasu</i>	<i>Darkase, dalagey</i>		<i>Finza</i>	<i>Darkasu</i>	<i>a-nyogur</i>	<i>Daf durubab, darkasu</i>	<i>Bu lulumay, bukayu, darkasu, kubisa</i>
CYCADACEES	<i>Ancistrophyllum secundiflorum</i>									<i>Ka likut, hu ba</i>
ANNONACEAE	<i>Annona senegalensis</i>	Pomme cannelle du Sénégal, Annone	<i>Dugor, digor, ndukuky, dukumu, dugur</i>	<i>Dukumé, Dugumé, dokumi, dukumi</i>		<i>Daka, Danha, Ndanga, ndonga, dahon, tâgasu, mâden-sûsû, lomolomo</i>	<i>Sumkum, sunkungo</i>	<i>a-nokoto</i>	<i>Ndong, dôg, dôb</i>	<i>Fu lolok, bloölöf, butor, fulölok, hulolok</i>
MORACEAE	<i>Antiaris toxicaria var.africana</i>	Tomboiro blanc	<i>Kan, man, âdâkan</i>	<i>Tim</i>		<i>Kalabana</i>	<i>Tumuyiro koyo</i>		<i>Mbayo, gétan, nget yana</i>	<i>Bu fo, bufor</i>
SAPINDACEAE	<i>Aphania senegalensis</i>	Cerisier du Cayor	<i>Khewar, xéwör</i>	<i>Jedide, kélibudangéri</i>			<i>Kulugengeno</i>		<i>Mbut, ibuj, kobus, mbaj, sis</i>	<i>Bulh, buec, bulao</i>
AVICENNIACEAE	<i>Avicennia nitida</i>									
APOCYNACEAE	<i>Baissea multiflora</i>	Liane étoilée	<i>niamtap</i>	<i>nalamporé, salânobo</i>		<i>Kunda ni nombo, sobô-di-nôbo, mfu_fu, kunda ni nombo</i>			<i>Nguntin</i>	<i>Bu fëmb é fol, sifëmb, sikénay</i>

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
BALANITACEAE	<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert, Myrobolan d'Egypte	<i>Sump</i>	<i>Murtoki, golétéki, tanni, murtoki, muteki, mutoki, tani</i>		<i>Ségèné, nsègèné</i>	<i>Sumpo</i>		<i>Modèl, lól</i>	
BOMBACACEAE	<i>Bombax costatum</i>	Kapotier rouge, Faux kapotier	<i>Garabi laobe, dundul</i>	<i>Dioy, Diohi, bumbuvi</i>	<i>Griome</i>	<i>Bumbu, togodo, ndéra</i>	<i>Bougkoungo, bukuhu</i>	<i>a-ngakhure</i>	<i>Ndondol, nondul</i>	<i>Bu dimb, bunabu</i>
PALMAE	<i>Borassus aethiopum/ Borassus flabellifer</i>	Rônier	<i>Ron, sébé, sibi</i>	<i>Dubé</i>		<i>Sebe</i>	<i>Sibo</i>	<i>a-pey</i>	<i>Ndof</i>	<i>Dul, duladu</i>
RUBIACEAE	<i>Borreria verticillata</i>		<i>Ndatukan bu gôr</i>						<i>Murah, fa duala</i>	<i>Karibun, éribun, éyom</i>
CAPPARIDACEAE	<i>Boscia senegalensis</i>		<i>Ndiandam, bagnan, ndiandum, nâdom</i>	<i>Gidili, gigilé, gidjili, gisili</i>		<i>Béré fîn</i>			<i>Mbagna</i>	
NYCTAGINACEAE	<i>Bougainvillea sp.</i>	Bougainvillée								
EUPHORBIACEAE	<i>Bridelia micrantha</i>		<i>Sakin</i>	<i>Dafi, dafi saba, gurkiki</i>		<i>Sagua</i>			<i>Sim salakod</i>	<i>Fu lékir, bu kirun, bulakin, bulégé, bulikendi, bulikip, bulingé, fuléké, fulékiréfu, gurkiki</i>
SAPOTACEAE	<i>Butyrospermum parkii, Vittelaria paradoxa</i>	Karité	<i>Karité</i>	<i>Karé, karehi, kolo, karédjé, karey</i>		<i>Shi, Sié, Si</i>	<i>Shi</i>	<i>a-pege</i>	<i>Karité</i>	
ASCLEPIADACEAE	<i>Calotropis procera</i>	Arbre à soie, Pomme de Sodome	<i>Puftan, faftan, fafton</i>	<i>Bamambé, Bawané, bambamby, bâbâdi, bâdâdi, bawam, bawoam, kupâpâ</i>		<i>Fogofoko, ngeyi, tumfafiya, sukunaji bara</i>	<i>Kupampang, iimpampag</i>	<i>a-tapung</i>	<i>Mbodafot, bodafor, bodafot, hugé, imbufadot, mbadafot, ongu</i>	<i>Bu pumba-pumb, bu ntat</i>
CAPPARIDACEAE,	<i>Capparis decidua</i>	Câprier sans feuilles	<i>Gurmél</i>	<i>Gumi, bugi, gumi baléwi, gumi baley, gurmél, gurmél baléwi</i>						
CAPPARIDACEAE	<i>Capparis tomentosa</i>	Câprier d'Afrique	<i>Kérégne, karègne, xarègne</i>	<i>Bugi baley, gubi, gubi balédé, gubi baley</i>		<i>Donkori</i>			<i>Ngufor, bufu, ngubor, nguo</i>	<i>Fu ngok, kâhog</i>

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
MELIACEAE	<i>Carapa procera</i>	Touloucouna	<i>Tulukuna</i>			<i>Kobi</i>				<i>Bu rénay, bukumum, bukunabu, mukir, muto gnay</i>
CESALPINIACEAE	<i>Cassia alata</i>	Dartrier	<i>Mbata, manta</i>							
CESALPINIACEAE	<i>Cassia Diabarana</i>									
CESALPINIACEAE	<i>Cassia italica</i>	Séné du Sénégal	<i>Laydur</i>	<i>Badula, badulo, budula, faladel, faladen, falajin</i>		<i>Bali bali, marka, suma fola</i>			<i>Laydur</i>	
CESALPINIACEAE	<i>Cassia nigricans</i>		<i>gèn gélèmb, mbèndum, gengélèl</i>	<i>singiâgel</i>		<i>Dala ni nkuna</i>			<i>Las gélèmb, mbamar fo sèd</i>	<i>Du mbèmbévèy</i>
CESALPINIACEAE	<i>Cassia occidentalis</i>	Casse puante, Café nègre, "Faux quinquéliba-herbe puante"	<i>Bantamaré, bentémaré, banta, banté, xob bu adiana</i>	<i>Sanga, kashiu, kashiuki, adana, aldiana, tjabali, tasbati</i>		<i>Mbala mbala fin, alao nao, npalanpalan, mbalafin, suma kala, palambalma</i>			<i>Bégnéfégne, bènékéné, bentafégne, nani</i>	<i>Ka putaraba, bu futa, akâdé eyofum, kaputa bana</i>
CESALPINIACEAE	<i>Cassia sieberiana</i>	Casse du Sénégal, Casse ou Cassia) de Siéber, Sindian	<i>Sèndiègne, signan, sindia, sindiâ, sindiègne</i>	<i>Sabasinda, bosé, tjinangawi, tjinénawi, sidjé, sindjé, sinanawi, sinanay, sindâ</i>		<i>Sindia, бага, sinnia, sindèn</i>	<i>Sinja, sindand</i>	<i>a-keseke</i>	<i>Sélö, sélum, sélé</i>	<i>Ka séit, bu saèt, buseit ebu, kaset</i>
CESALPINIACEAE	<i>Cassia tora</i>	Casse Fétiche, Casse puante	<i>Ndur</i>	<i>Dambaduro, Ulo, ubulo, ulodé</i>		<i>Bani gono ka tiga, npyelu, sifla, ngélu, zuga nzagâ</i>	<i>Dambaduro</i>		<i>Hut, forhut</i>	<i>é kangul, dakinal, esulo</i>
BOMBACACEAE	<i>Ceiba pentandra</i>	Fromager, Kapotier	<i>Bèntégné</i>	<i>Bantinévi, bantigéhi</i>		<i>Bagna</i>	<i>Banta</i>		<i>Mbuday, budey, buday, len</i>	<i>Bu sana, busanay, étufay</i>
ULMACEAE	<i>Celtis integrifolia</i>	Micocoulier africain, Mboul	<i>Mbul</i>	<i>Ganki, buley, ganki</i>		<i>Gamiah, kamina</i>			<i>Ngan, ingan, ngand, ngam</i>	<i>Hutohol, butohol, busingilit</i>
PEDALIACEAE	<i>Ceratotheca sesamoides</i>		<i>Yorohlan</i>			<i>Béné dié</i>			<i>Laydandé, laydiandé</i>	

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
MORACEAE	<i>Chlorophora excelsa</i>									
MORACEAE	<i>Chlorophora regia</i>	Tomboiro noir		Kimuné		Sili	Tumbusuro			Bu lékèn, bu lékèni, bu kantul
VERBENACEAE	<i>Clerodendrum capitatum</i>		Purtul			Koloko vuma			Bibok	é titimol
CONNARACEAE	<i>Cnestis ferruginea</i>									épéléhèn, é fèn é dagi, budanâd, énotékuruk, fupéléen, ufélâdâgi, ufel édâgi
COCHLOSPERMACEAE	<i>Cochlospermum tinctorium</i>		Fayar	Fadou radié, diandéré, djanduré, darundéndiadéré		Ndilibara, dagono, gulu bara, tilibara, ndribalâ			Fayar, pèr	Bu lulumay, bu dank, bululumay
STERCULIACEAE	<i>Cola acuminata</i>									
STERCULIACEAE	<i>Cola cordifolia</i>	Tabayer	Taba, Ntaba, tabadié	Tabaje		Ntaba, Taba	Tabo, Ntaba	a-mbamb	Mbam, mbamb	Bu bemb, buben, bubôm, bugitum, butulud
COMBRETACEAE	<i>Combretum glutinosum</i>	Khat, Bois d'éléphant, Chigommier	Rat	Doki, Doké, buski, loki, dokhi, donki gori, dokoworo, dooko, ndukoworo, nokégoré, nooko	Dooko, Tafe	Tangara, cangwèrèbile n, cangara	Njanbakatang	a-ndekedar	Yay, aw, pemben, yentgol	Ka dambakata, kalankudum
COMBRETACEAE	<i>Combretum micranthum</i>	Kinkéliba	Kinkeliba/sexew, késeu, sexen	Talli, Tadde, gungumi, gumumi, tallika		Baraule, Kolobé, Golobé, ngolobè, kèlèbèbilen	Baradion		Ndag, sésèd, lakak, day	Bu tik, bulusor, butek, butekabo
COMBRETACEAE	<i>Combretum nigricans</i>		Tap, damrat, totj	Buiti, busdé, busdi	Buiki, Busdi	Dagara, Iribeleni, Sama mbali	Kulunkalang, kalunkata	a-tyel-khond	Bès	Funt
COMBRETACEAE	<i>Combretum racemosum</i>									Kalakareng

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
BURSERACEAE	<i>Commiphora africana</i>	Myrrhe africaine, Bdellium d'Afrique	Ngôtôt, mootot, mootut, gnotot	Badi, daaci, badadi		Darasé, dorasé, barakanté, dalasi, badi			Sag'h, ngolotôt, mirdit, sagn, bop bop, ngognan	
COMBRETACEAE	<i>Conocarpus erectus</i>	Palétuvier gis	Gnaragnara, mangle bu ndaw						Ndamb, gnara	Fu lensal, bu dakand
CESALPINIACEAE	<i>Cordyla pinnata</i>	Poire du Cayor	Dimb, Douty, dim, dimba, dimbé, dimbu	Duude, Douky, naiké		Dugura	Donkoro, duto		Nar, inhart	Bu tiu, kupokotin
CUCURBITACEAE	<i>Cucurbita pepo</i>	Courge, Citrouille, Courge citrouille	Domboss							
CYCADACEES	<i>Cycas circinalis</i>	Cycas des Indes								
FABACEAE	<i>Dalbergia melanoxylon</i>	Ebenier du Sénégal, Ebène du Sénégal	Ndembelan, Dialambane	Dialambane		Dina, Kohe, Diana	Khofo, dimbahiri		Ndiélèmban	
CESALPINIACEAE	<i>Daniellia ogea</i>									Bu yink
CESALPINIACEAE	<i>Daniellia oliveri</i>	Copahu africaine, Santan	Santan	Ceewe, Tien, téwi		Sana, sâtâ	Saata, Santan, santago	a-dep	Sambam, séléôn	Bu balin, bu timfi, bupalay, butèk
CESALPINIACEAE	<i>Detarium microcarpum</i>	Petit detar	Danq	Doli, Doolé		Tamba geulu, tamba diala	Sara woko, sara wonko	a-tia rej	Ndanh, dâg, dâk, ragne	Bu pokotin, bukulélé, bubunkut, bulibében, fulibében
CESALPINIACEAE	<i>Detarium senegalense</i>	Grand detar	Ditax, ditax u njay, döta, holi, hul	Datekehi, mobodey		Bodo, Taba, tambakunda	Talo, mamboda		Ndooy, dohogne, hom, indohogne, indorey, ndorey, ndoroy, ndoy, tâgalân	Bu ngangund, bugungut, bubun kutabu, bunugne
CESALPINIACEAE	<i>Dialium guineense</i>	Tamarinier noir	Solom	Meko		Kofina	Kosito	a-nyeletep	Ngallu, galu, ingalu	Bu parag, bufaralarak, bufaro, buföran
MIMOSACEAE	<i>Dicrostachys glomerata</i>	Mimosa clochette	Sint, sindj	Burli, dirko, patrulaki		Giliki, nkiliki, ntirigi			Suss, gisus, isus, kurkur, ndafar, sukuluk, sus ndibasé	Fu lind, bâdukum, fulindafu
DIOSCOREACEAE	<i>Dioscorea bulbifera</i>	Ignome sauvage	Agne						Agne, sipa	é borimbor

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires						Serère	Diola
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari		
DIOSCOREACEAE	<i>Dioscorea preussii</i>								<i>Puloh a kob</i>	<i>Kankureg</i>
EBENACEAE	<i>Diospyros mespiliformis</i>	Ebenier de l'ouest africain, Ebène du Zanzibar, Faux ébénier	<i>Alom, alum, doki, kalum</i>	<i>Nelbi, Kukui, pupuy, gaanaahi, kukudié, kukuo, kuuku, nelbé, nelbi</i>	<i>Doba</i>	<i>Susun, Sun sun, kukuo</i>	<i>Kukuo</i>	<i>a-gaka</i>	<i>Nen, gahulom, ken, niantjiké, nem</i>	
PALMAE	<i>Elaeis guineensis</i>	Palmier à huile	<i>Tir, tég</i>	<i>Tugey, Tengé</i>		<i>Tin, Nté</i>	<i>Tino, Tinyo</i>		<i>Ngèdj, èglèn, nged, tir</i>	<i>ka békèl, jubékel, bunuk, jibékél, sit</i>
MIMOSACEAE	<i>Entada africana</i>		<i>Mbatiar, batar, batitiox, sâba téné, sayer</i>	<i>Mouda, padapar, padapari</i>		<i>Sama néré, mbatari, dali kâba</i>	<i>Samitino</i>		<i>Fatiar, batiar, imbatar, mbatar</i>	<i>Bu léagnaw</i>
POACEAE (GRAMINEAE)	<i>Eragrostis tenella</i>	Scorbolis	Njibis						<i>NdJisis, duyuy</i>	
CESALPINIACEAE	<i>Erythrophleum africanum</i>		<i>Tali (l)</i>	<i>Koy, ninjimonowi, peli</i>		<i>Diégélé</i>				
CESALPINIACEAE	<i>Erythrophleum guineense</i>	Bois rouge, Mankone	<i>Tali, kulêten, ndom</i>	<i>Tali, talidé, talide, talo, téli, télidé</i>		<i>Tali</i>			<i>Sangay</i>	<i>Bu ren, buranabu</i>
FABACEAE	<i>Erythrina senegalensis</i>	Erythrine du Sénégal, Arbre corail	<i>Hundiel, bôt u dian</i>	<i>Batola, bodola, mbototay, motetey, mototay, wulimototay</i>		<i>Soro dolé</i>			<i>Njèndé, indiendé</i>	<i>Fu sente, fusètéfarak</i>
FABACEAE	<i>Erythrina sigmoidea</i>									
EUPHORBIACEAE	<i>Euphorbia balsamifera</i>		<i>Salan</i>	<i>Badakarey, badékarey, boudékardé</i>			<i>Salan</i>		<i>Ndamol, ndamô, ndamul</i>	
EUPHORBIACEAE	<i>Euphorbia hirta</i>	Malnommée, Euphorbe hérissée, Herbe d'Australie, Lait de tourterelle	<i>Mbalmbal, homgölem, mbal</i>	<i>Emendé, tchap, èn, éngil</i>		<i>Daba da blé, daba, dublé, dembu, tugani ba singi</i>			<i>Mbèl fo oy, dad o njis</i>	
RUTACEAE	<i>Fagara rubescens</i> / <i>Zanthoxylum rubescens</i>									<i>Ka sand o ndiolé filing</i>

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires						Serère	Diola
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari		
MORACEAE	<i>Ficus gnaphalocarpa</i>	Grand sycomore	Geng, Gang, bot	Tiekejee, Diwi, iwi, tekey		Toro	Soto	a-nagendii	Ndun mas, dunt, ndum, ndunt	Bu pundun
MORACEAE	<i>Ficus iteophylla</i>		Loro, lodo, rëndona	Wardonay, Tieké			Soto	a-nidien	Mbélègne, yasin	Bu pok
MORACEAE	<i>Ficus retusa</i>									
RUBIACEAE	<i>Gardenia ternifolia</i>		Poss, Dibuton bu gôr, bos, mbos, mpos	Bosé, boséjé, bosey	Tolle	Bulé, buré, buré ké	Teo		Mpos	Bu gnabugnab, kaleg
RUBIACEAE	<i>Gardenia triacantha</i>		Débuton, ndibuton	dignali, dinali						
TILIACEAE	<i>Grewia bicolor</i>	Nogo blanc	Kel, kôli	Keli Balewi, kéli, kélibaléyé		Nogo, Nogo nogo	Samebe, Noro		Ngèl	
COMBRETACEAE	<i>Guiera senegalensis</i>	Guier du Sénégal	Nger	Eloko, Geloki, ngelokhy, jelloki, gélodé, géram, ngéram	Kame, Khame	Kunye, kudembe, koumguie, kune, nguge, kunye, ngundé, kungasu, muyèè, kunjiè	Mamakokoyo	a-pesy e-syew	Ngud, ngut, hud	Bu fatikay, fajanikay, fufanikay, bufuluk, buhunuk, épérum, fufunikay, fufunuk, fufunukafu, fusabel
ANACARDIACEAE	<i>Heeria insignis</i>		vosvosor, waswasor, waswasör	Kélel, kélel jeeri, kélelel jeeri, kéleli		dioliségi			ngégésan, gaygésan	
ANNONACEAE	<i>Hexalobus monopetalus</i>		Khassao, Khasséo, sâter	Boile, Koile, koeli		Fungana, Fukagnan, Fukana	Kunde	a-pekhe	mbelane, mbélam, sékôr, yugutj	é kobolora, kayes sako
MALVACEAE	<i>Hibiscus sabdariffa</i>	Oseille de Guinée, Karkadé, Thé rose d'Abyssinie	Bissap, basap	folérébadi		Da kumu			Basap, bondio, fasab	Fu gès, kuges
APOCYNACEAE	<i>Holarrhena floribunda</i>	Holarrhène du Sénégal	Séulu, Séléli, salali	Tarki, indama, ndama, taraki		Fufu	Tariko		Kéna, nghas a kob, era, ken, kena, ndongsay	Fu kuma, fumatiáf, kerko, butééma, fukunafu, fulib, kalibaku, kélil, kôlib
ICACINACEAE	<i>Icacina senegalensis</i>		bankhanassé, dankhanass						I ba	Furaba, bu tima, futima

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires						Serère	Diola
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari		
PAPILIONACEES	<i>Indigofera suffruticosa</i>									
FABACEAE	<i>Indigofera tinctoria</i>	Indigo	Nganda			Gala			Nonan	
EUPHORBIACEAE	<i>Jatropha curcas</i>	Pignon d'Inde, Pourguère	Tabanani	Kidi, duladukanji		Bagani, bila narabu, kultinifli kulusinifeli			Lit rôg, tuba, lit nôg, tabanani	Purgèr, délègu
MELIACEAE	<i>Khaya senegalensis</i>	Cailcédrat, Acajou du Sénégal, Quinquina du Sénégal	Khay, kail	Kahi, Kay		Diala, dala, dara, cyala, jala	Jaloo	a-ties	Ngarigne, ay, garigne, ngarin	Bu ririt, bu Kay, bugumun, bukayabu
BIGNONIACEAE	<i>Kigelia africana</i>	Saucissonier	Ndiambal, dabile, dabalé	Kail, kahi		Sidiamba			Sayoh, humbul	
APOCYNACEAE	<i>Landolphia heudelotii</i>	Liane gohine, Liane à caoutchouc du Sénégal	Tol	Poré		Goin, Gohine, Ngain	Folé, Foré	a-teledy	Folé, ho, u, uk	bu femb, barakâ, bufembabu, bugnohol, néhemp, sôkon, sôkonasu
ANACARDIACEAE	<i>Lannea acida</i>		Son, Sôn	Thingoli, Tinoli, bembey, tinoli poley, tuko	Sinoli	Mpeku, mpeku ba, bembé	Bembo, bembey musso	a-ngelia-tyan	Ndugutj, dugugne, duguj, ndugugne	dji top é diamèn, bubuka, bufira, dégérélèn
ANACARDIACEAE	<i>Lannea velutina</i>		Sôn a bèy, ndogot	tukonabé		Ba koro mpéku			Ndiabarndioki, ndong, tâgba	Bu buka, mu top é diamèn, burombon, kumunu
LYTHRACEAE	<i>Lawsonia inermis</i>	Hénné	Fuden, fudôn	Buburi, lallé		Diabé, dabé, dabi, débé	Dabé		Fuden, fudând, fudôn	Dudol, fudal, fudaley
ASCLEPIADACEAE	<i>Leptadenia hastata</i>		Tiakhat, mbum sehet, nkarkat, tarhat	Zobbo, toroho, yadyahul, yaadiyaahi, futakadaf, sapato, sapatoy, savato, sawat, sawato, tapatoy		Zogné, nzoï, surafato			Nghasub, gasu, gasub, ingasub, ndis wandan, ngasu, ngazu	Fu takadiaf
ASCLEPIADACEAE	<i>Leptadenia pyrotechnica</i>									
VERBENACEAE	<i>Lippia chevalieri</i>	Thé de Gambie	Mbormbor, mbalat, duté Gambi, duté	Borgol, baébaé, wusum koloma		Ganéba, ganébo, nkaniba	Brégué		Mbalhat, mbalat	Bu sang

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires						Serère	Diola
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari		
CAPPARIDACEAE	<i>Maerua crassifolia</i>					Bérédiou				
CELASTRACEAE	<i>Maytenus senegalensis</i>		Dori, énidok, gédek, génédek, génidek, génôdek, gidek, ngidek	Gènamdèk, dori, giagut, gialgoti, gielgotel		Ntogoyo			Ndafar, ndukut, ntafara, pori, tafar, tafara	Bu fimbok
RUBIACEAE	<i>Mitragyna inermis</i>	Pied d'éléphant	Khos	Koeli, koili, koli, kooli		Dium, du, dum, jun	Dio, Diumo	a-ngoner	Ngaul, klaul	Gi pèy
CUCURBITACEAE	<i>Momordica balsamina</i>		Mbermef, mbarböf	Mbeurbeuf, burbog, mburbok					Birbop, birbof, mbirbop	è diéhindiël, tébétebedj
CUCURBITACEAE	<i>Momordica charantia</i>	Liane merveille, Concombre africain, Margose	Mbermef, mbarböf							
MORINGACEAE	<i>Moringa oleifera</i>	Ben ailé	Nebeday, neverday, nevôday, nôbôday, saab saab	Neboday	Nevorday	Nevreday, masa yiri, jirininbulu,	Nebedayo	diaboy	Nébédày, sap sap	
RUBIACEAE	<i>Nauclea latifolia</i>	Pecher africain, Liane à fraise	Nandop, Nandok	Dondoké, Bakuré, bakuri, bauré, dundunké		Bari, Baro, bati	Batio	a-podo	Ndandok, goyam, ndandop	Fu mundjuluk, bundufay, fumulunduk, fumunduluk
NYMPHEACEAE	<i>Nymphaea lotus</i>	Lotus, Nénuphar lotus	Tat, Jaxar, ndiagar			ngoku			Siak, sayman, gnamb, agnam	é gobol
LAMIACEAE	<i>Ocimum basilicum</i>	Basilic	Ngungun, lebalep bu jigen, borbor, ngungun, gugunô, ngugum	Gugma, naramel, gugumang		Sonkola, cukula, tukula			Lubalub, lubalup	é fulungey
FABACEAE	<i>Ostryoderris stuhlmannii</i>		Ber	Banidaney, danéranji, danéranéi, dani rameji	Bèr	Kongo dugura ni				bangokob
POACEAE (GRAMINEAE)	<i>Oxytenanthera abyssinica</i>	Bambou	Wakh, wa	Kéwé, Kéwi		Bo, kévé	Bo	o-kadjie	Ngol	Fu gil, bu bul
CHRYSOBALANACEAE	<i>Parinari curatellifolia</i>			mâpatabaley		Ntama, turu				
CHRYSOBALANACEAE	<i>Parinari excelsa</i>		Mampatam, mampata, Mampato, lay	Mapata, kura, mapatadé			Mampta	a-ngud	Lo	Bu songay, bu èl, buyel, nigina
CHRYSOBALANACEAE	<i>Parinari macrophylla/neo carya macrophylla</i>	Pomme de Cayor	New	Naodé, neudi		Danga, Vo	Tamba kumba		Daf, idaf	bu ba, bu ngafay, ba, baabu, buel, nuhuntan

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires							
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari	Serère	Diola
MIMOSACEAE	<i>Parkia biglobosa</i>	Néré (de Gambie), Mimosa pourpre, Arbre à farine, Nété, Caroubier Africain, Arbre à fauve	<i>Nere, ûl, sew, yeew, wol, wolö, wul</i>	<i>Nere, Nete, naréyi, nduutuuihi, nété, naradié</i>		<i>Néré, Nété, neresun</i>	<i>Neto</i>	<i>a-dabat</i>	<i>Sew, yew, yèn, yif</i>	<i>bu gilay, bu gnok, énokay, nurômpay</i>
ASCLEPIADACEAE	<i>Parquetina nigrescens/peripl oca nigrescens</i>									<i>Bu takad</i>
SAPINDACEAE	<i>Paullinia pinnata</i>		<i>Kép u gney, saèr</i>						<i>Kabandombo</i>	<i>Kokot fungo, diambalulu, ulébélum</i>
TYPHACEAE	<i>Phragmites vulgaris</i>	Roseau	<i>Barax, portöl</i>						<i>dundj, gatj, mbélèngkumpa</i>	<i>ba gigiimb</i>
PALMAE	<i>Phoenix reclinata</i>	Dattier du Sénégal, Dattier nain du Sénégal	<i>Sorsor, tior, sèba, siba, tob</i>						<i>Sing, bisao, asao</i>	<i>Fu duka, hu dak,</i>
EUPHORBIACEAE	<i>Phyllanthus discoideus</i>					<i>Suruku, gnégné</i>			<i>Ndimatel</i>	<i>é bondong, bufembélo</i>
CESALPINIACEAE	<i>Piliostigma reticulatum</i>		<i>Ngigis</i>	<i>Barkeji, barkewi, barkey, barkii</i>		<i>Niama tiéné</i>	<i>Fara</i>		<i>Ngayoh, lag, gayo, gogel, ingayo, nga, ngayor</i>	<i>Burékatoj, bufalat, bufalatabu, kafalat</i>
MIMOSACEAE	<i>Proposis africana</i>	Arbre de forgerons, Palissandre du Sénégal, Prosopis	<i>Ir</i>	<i>Kielé, têlentélénaj, kohy, Koy</i>		<i>Diélé, Gélé, gwele, guele</i>	<i>Kembo, kulimo</i>		<i>somb, som, sombo, sompö</i>	<i>Bu lik, bu sésèn, élik</i>
MIMOSACEAE	<i>Prosopis chilensis</i>									
FABACEAE	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Vène, Palissandre du Sénégal, Santal du Sénégal, Kino de Gambie	<i>Wen, bei bei</i>	<i>Bani, bani baléwi, banibaley, mbani</i>		<i>Gwane, mguèni, guê, génu,</i>	<i>Keeno</i>		<i>Ban, boket, mban</i>	<i>Bu kon, kanonaku</i>
FABACEAE	<i>Pterocarpus lucens</i>		<i>Sagari, beybey, sangaré, sangari</i>	<i>Tiagé, Tiané, Tani</i>		<i>Bara, Bala, ngala iri</i>	<i>Mousong keeno</i>	<i>a-tiekeny</i>		
PALMAE	<i>Raphia sudanica</i>	Raphia				<i>ban</i>				
EUPHORBIACEAE	<i>Ricinus communis</i>	Ricin	<i>Héhèm, kerhom, xerhem, xerhom</i>	<i>dimbé iligala, dimbeyligala</i>		<i>Tomo ntigi</i>			<i>Lampètj, mbatarmboli, lâpet</i>	<i>Bu kot</i>

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires						Serère	Diola
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari		
APOCYNACEAE	<i>Saba sengalensis</i>	Liane saba	<i>Madd, mada</i>	<i>Lamude, Laré, lamuné</i>		<i>Saba, saguâ, nzabâ</i>	<i>Kaba</i>	<i>a-ngung</i>	<i>Mand,mat</i>	<i>bu lahay, bu lanay, Bu hindik, bindiböb, bidimböb, budur, buhindib, b uidip, ékéñay, elanay, silanay, sindipasu</i>
HIPPOCRATEACEAE	<i>Salacia senegalensis</i>		<i>Hébèt</i>							<i>Bu kandikang, bu lèl, bukâgir, bulil, épumbey</i>
ANACARDIACEAE	<i>Sclerocarya birrea</i>	Prunier	<i>Bir, Ber</i>	<i>Eri, hedi, kédé, béri, edehi</i>	<i>Noné</i>	<i>Nkuna, nkunan, kuntan, kurufoko</i>	<i>Kuntang</i>	<i>nguk</i>	<i>Aritj, arik, ari, arid, iharid, sugu, sungul</i>	<i>Findibas</i>
POLYGALACEAE	<i>Securidaca longipedunculata</i>	Arbre à serpent	<i>Fuf</i>	<i>Alalé, alali, djutu</i>		<i>Dioro, doro, doto, yuro, dioro, jori</i>			<i>Kuf, kuk, ndendo</i>	<i>Fu diaray, fudara, fudarak, fudaray, fulabâ</i>
EUPHORBIACEAE	<i>Securinega virosa</i>		<i>Kèng</i>	<i>tembelgorel, tembelgorey</i>		<i>Déné</i>			<i>Mbarambaram, faragfarag, barambaram, mbaram mbarum</i>	<i>Fusabèl fu gnégné</i>
SMILACACEAE	<i>Smilax kraussiana</i>									<i>Ka ngunam, kagomnuma</i>
ANACARDIACEAE	<i>Spondias mombin</i>	Prune Mombin, Mombin, Prune icaque	<i>Ninkon, Ninkom, sob</i>	<i>Talé, Tialé, tali</i>		<i>Ningo, Ninkom, Mingo</i>	<i>Ninkom</i>	<i>a-nyoka</i>	<i>Yoga, sul, sun</i>	<i>Bu lila, bu lilu, budoy, bueta, bulimâg</i>
STERCULIACEAE	<i>Sterculia setigera</i>	Platane du Sénégal	<i>Mbep, bep, mbip</i>	<i>Bobere, Laalo, bobéri, bobori</i>	<i>Daié</i>	<i>Kogurani, kongo sira ni, koko, korofoko</i>	<i>Kunkosito</i>	<i>a-kuf</i>	<i>Mbop, bep, bob, mbep, mbip</i>	
LOGANIACEAE	<i>Strychnos spinosa</i>	Oranger de brousse	<i>Teumb, rambat, ramböt, temba, tôbé, tôbö, tombö</i>	<i>dantokulewi, dantokuley, fatakuley, moreawi, moroali, morwawi</i>		<i>Gangoro ni</i>			<i>Ngoba, ndumbut, dumbuj, gumsay</i>	<i>Ka lit, bubatelat, kalitemaboy</i>
POACEAE (GRAMINEAE)	<i>Sporobolus robustus</i>		<i>Diambur, Diarak</i>						<i>Diamus, diambur</i>	
MYRTACEAE	<i>Syzygium guineense</i>		<i>Sédada, høl</i>	<i>Kadoday</i>		<i>Kuri</i>	<i>Mandéfo</i>		<i>Njasdiéri, ngap</i>	<i>Bu tul, bulunden</i>

Famille	Nom Scientifique	Nom français	Noms vernaculaires						Serère	Diola
			Wolof / Lébou	Pulaar	Soninke	Bambara	Mandingue	Bassari		
CESALPINIACEAE	<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	<i>Daqar, bengal, dakkar tubab</i>	<i>Diabe, dabé, djammi, djammi, dam, dami</i>	<i>Haralle</i>	<i>Ntomi, tombi, domi</i>	<i>Timbang, timbing</i>	<i>ga-dodam</i>	<i>Sob, itjob, inénef, isob, kara, kared</i>	<i>bu dahar</i>
COMBRETACEAE	<i>Terminalia laxiflora</i>			<i>Kulémi</i>					<i>Balak</i>	<i>kavâga</i>
COMBRETACEAE	<i>Terminalia macroptera</i>	Badamier du Sénégal	<i>Wolo, guy dema</i>	<i>Bodewi, Boodé, bodey, bodi</i>		<i>Olofira, wolo ba, wolo muso</i>	<i>Woolo, wolo sa</i>	<i>a-nokorob</i>	<i>Mbalak, Balak</i>	<i>Bu anga, bubum émâdê, bufumay sibé, bulibam, busalaba, buson uyag, masiti</i>
DILLENIACEAE	<i>Tetracera potatoria</i>	Liane à eau								<i>Fu fut, kokotau</i>
MENISPERMACEAE	<i>Tinospora bakis</i>	Bakis	<i>Bakis</i>	<i>Abolo, bakagni</i>					<i>Fakis, peis</i>	
MORACEAE	<i>Treculia africana</i>	Arbre à pain du Sénégal								<i>Bu itèk</i>
MELIACEAE	<i>Trichilia roka</i>	Mafauraire	<i>Faxègne, ferkègne</i>	<i>Budéyel, garuïwandu, kérenduza</i>		<i>Fula finza</i>			<i>Ngotj à koy</i>	<i>Bu riet, bugègè, ebôkudâg, é nabunuk</i>
TYPHACEAE	<i>Typha australis</i>	Massette, Roseau de la Passion	<i>Sonko, balax, sanko</i>						<i>èt, yèt, dadj</i>	<i>bèndèm</i>
ANNONACEAE	<i>Uvaria chamae</i>		<i>Banana golo, sédada, hasao</i>	<i>Kélenbaley, boélénimbo</i>			<i>Sambafimo</i>		<i>Yidi, mbélam</i>	<i>Bu riay, bu lew, banagnaru, buhal baré, buléo, fuléaf, fuléyoafu, fuléyo, furay</i>
VERBENACEAE	<i>Vitex doniana</i>	Prunier noire, Citron de mer	<i>Leung, hel, hól</i>	<i>Bumé</i>		<i>Koto, Koro, Korofin, Koro ba, kotofin</i>	<i>Simbon</i>	<i>a-tuganalar</i>	<i>Ndiob, diob, ngab</i>	<i>Budjink, kukek</i>
VERBENACEAE	<i>Vitex madiensis</i>		<i>Leung, dobolé, dolobé, lugne</i>	<i>Bumé</i>		<i>Koro, kuo</i>			<i>Ngab, mab</i>	<i>kebonke, budég kebôké</i>
SAPOTACEAE	<i>Vittellaria paradoxa</i>		<i>Karité</i>			<i>Sié, si</i>			<i>Karité</i>	
APOCYNACEAE	<i>Voacanga thouarsii</i>									<i>Bu lukugne</i>
OLACACEAE	<i>Ximenia americana</i>	Prune de mer, Prune-épine, Citron de mer	<i>Ngologne, ngolègne</i>	<i>Tiabuli, téné</i>		<i>Nogbe, Ntongé, ntônke,</i>	<i>Seno</i>	<i>a-deon</i>	<i>Sab, Sap, sas</i>	<i>Bu ripigna, bundugul, furipigna</i>
ZINGIBERACEAE	<i>Zingiber officinale</i>	Gingembre	<i>Jinjer, dinger</i>			<i>Nyamaku</i>				
RHAMNACEAE	<i>Ziziphus mauritiana</i>	Jujubier	<i>Sidem, dem, dim</i>	<i>Jaabi, dabé, dabi</i>	<i>Bio</i>	<i>Ntomoro, surgo ntomono</i>	<i>Tomborong</i>	<i>a-gingino</i>	<i>Ngitj, ingitj, nged</i>	<i>bu sedem, tôborô</i>

Source : Elaboration d'une nomenclature des espèces étudiées, rapport d'étude, projet VALEURS, septembre 2005